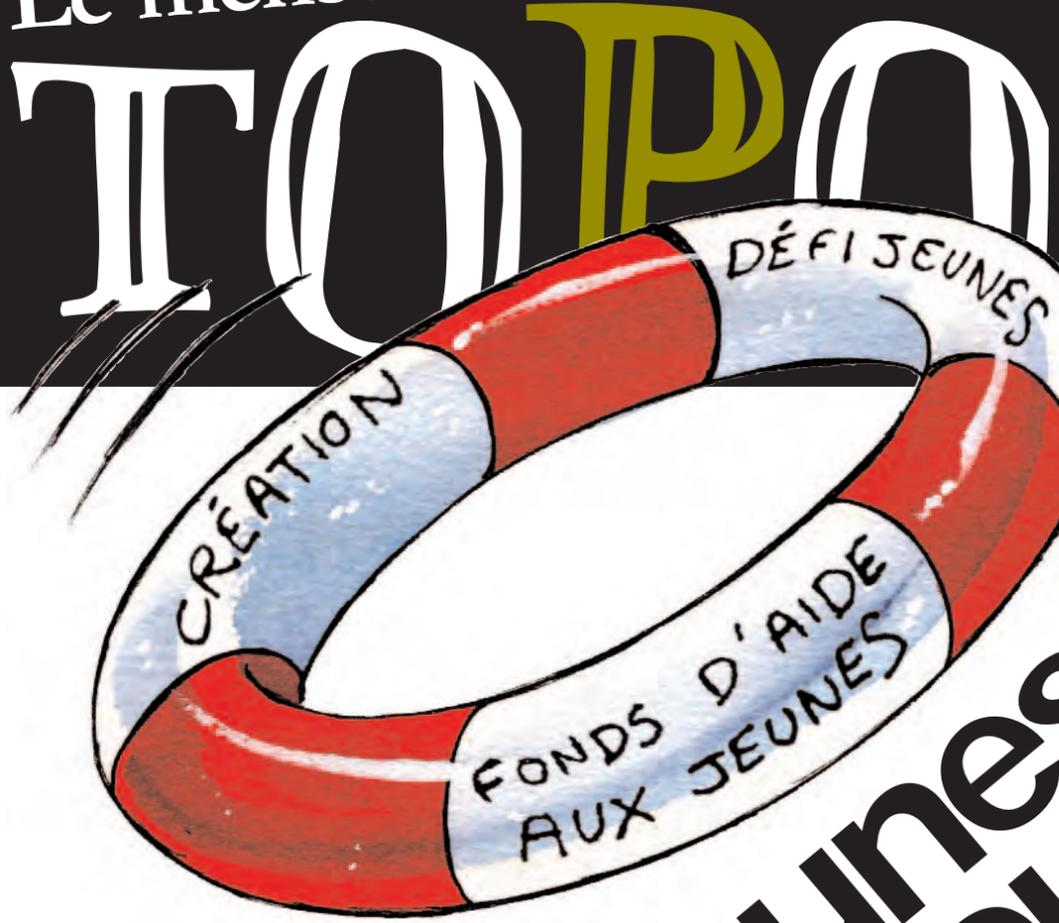


Le mensuel du Crij

n°177 novembre 2007



INFORMATION JEUNESSE



L'EST RÉPUBLICAIN



Franche-Comté
Conseil régional

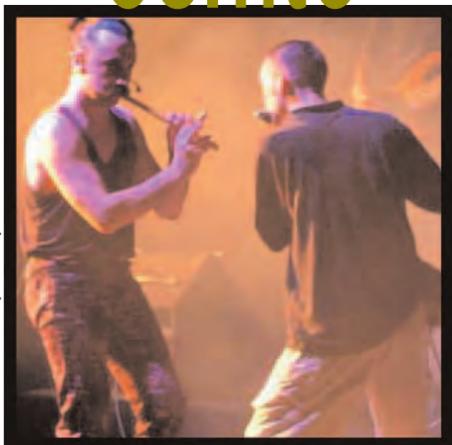
Jeunes, on vous aide

Métier



Fleuriste

Sortir en Franche-Comté



Nuit folk à Gennes



Juan, 24 ans, stagiaire Eurodyssé à l'Urfol

Ne jetez pas ce journal sur la voie publique : offrez-le à votre voisin !



www.jeunes-fc.com

photo Laurent CHEVIET

Des prix pour les créatrices d'entreprises en Franche-Comté

Le 1^{er} janvier, Sophie Mac a été la première lauréate d'"Entreprendre au féminin". Primée pour avoir créé Skinexigence, société spécialisée en biologie cutanée, travaillant aujourd'hui avec les plus grands laboratoires français. Le coup de pouce de ce concours et d'autres auxquels elle a participé (notamment celui de l'Anvar) l'ont non seulement aidée financièrement mais ont aussi contribué à l'encourager sur le bien-fondé de créer son entreprise. Car l'idée n'est pas si évidente pour les femmes qui représentent pas tout à fait 30 % des créateurs d'activité.

6 PRIX DE 1000 À 5000 EUROS.

On pourra trouver diverses raisons sociétales, historiques, culturelles à cet état des choses, toujours est-il que les obstacles sont encore et toujours plus difficiles à franchir pour elles. "Au démarrage, je pense qu'on est plus attendu au tournant qu'un homme. Avant de me lancer, j'ai longuement hésité" admet Sophie Mac. Ce genre de constatation est directement à la source du concours menée par Cré-entreprendre initiative, Haute-Saône initiative et Franche-Comté active. Ces organismes spécialisés confirment que le parcours de création est moins aisé lorsqu'on est une femme. Les banquiers sont par exemple dans l'ensemble plus dubi-

Sophie Mac, créatrice de Sinexigence. Etre chef d'entreprise n'est pas réservé aux hommes.



tatifs face à elles que face à un homme. Unique en France, "entreprendre au féminin" vise à aider concrètement quelques-unes d'entre elles mais aussi à montrer aux autres que c'est possible. Rejoint par le Crédit agricole, la Banque

populaire et l'Agefiph, le concours distribuera 6 prix de 1000 à 5000 euros aux lauréates 2007. Toute femme porteuse d'un projet de création ou de reprise d'entreprise souhaitant s'installer en Franche-Comté peut postuler en remplissant un

dossier avant le 15 novembre. Infos et retrait du dossier : Cré-entreprendre initiative, Temis, 21 C rue Savary, 25000 Besançon (03.81.65.37.65) Haute-Saône initiative, zone

Technologia, BP85, 70002 Vesoul cedex (03.84.97.15.97) Franche-Comté active, Temis, 21 C rue Savary, 25000 Besançon (03.81.25.07.60) Par mail : concours2007@cei-doubs.com

Le 7 novembre, le ciné à 3 euros

Cette offre de la carte Avantages jeunes et du Crédit agricole permet à chacun de ses détenteurs de bénéficier de deux entrées à 3 euros, le 7 novembre (les acheteurs de la carte dans le Jura ont possibilité d'utiliser 3 entrées durant tout le mois de novembre). Ces entrées

sont utilisables pour n'importe quelle séance du 7 novembre dans les cinémas partenaires. A savoir ceux de Besançon (Marché Beaux-Arts, Mégarama, Piazza Victor Hugo), Pontarlier (Olympia), Morteau (le Parvis), Métabief (le Mont d'Or), Valdahon (le Pax), Vesoul (Majestic), Lure (Méliès),

Luxeuil (Espace Molière) et Belfort (cinéma des Quais). Dans le Jura, cette offre est valable tout le mois de novembre dans les cinémas de Champagnole, Lons, Poligny et St-Claude.

Infos complémentaires sur www.avantagesjeunes.com



40 000 euros pour des projets TIC à Montbéliard



Un premier prix de 20 000 euros, un second de 10 000 et deux de 5000 pour encourager les idées en émergence : pour la 5e année, le pôle Numerica organise un concours ouvert à tous les créateurs d'entreprises et porteurs de projets en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les créations déjà effectuées peuvent postuler si elles ont moins de 6 mois d'existence au 13 novembre 2007, date limite pour la remise des dossiers. Autre condition, l'implantation doit être réalisée ou prévue dans le Pays de Montbéliard.

Infos, candidatures, règlement disponibles sur : <http://concours.numerica-pm.net>

Et des prix pour les étudiants

Le Crous relance ses 4 concours annuels de BD, nouvelles, films courts et photos ouverts à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Pour tous, un seul thème, "rouge". Il y aura 3 prix par catégories qui s'échelonnent entre 500 et 2000 euros.

Les nouvelles sont à rendre avant le 17 mars 2008, les autres œuvres avant le 15 mai. Règlements et dossiers d'inscription disponibles sur www.crous-besancon.fr et www.cnous.fr Renseignements, 03.81.48.46.40 et culture@crous-besancon.fr

Zapping

page 04 page 05

Nous cherchons à faire partir notre fils à l'étranger pendant les vacances mais la plupart des organismes d'envoi sont chers. Où peut-on trouver des pistes pour le faire par échange ?

En raison de la difficulté, dans certains pays, de trouver un jeune désireux d'apprendre le français, les organismes qui proposent les formules d'échange sont peu nombreux, en voici la liste :

Allemagne

Acfaj - Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse, 22 B rue du Pont Louis-Philippe, 75004 Paris (01 42 71 22 60) www.acfaj.org

Ofaj, 51 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris (01 40 78 18 18) www.ofaj.org

Irlande

Etudes et découvertes internationales, 18 rue Sainte Croix, 66130 Ile-sur-Têt (04 68 84 16 58) www.edilangues.com

Horizons du monde,

6 place Gourville, 16110 La Rochefoucauld (05 45 62 38 20) www.horizons-monde.fr

Jeunesse Etudes Voyages, 21 rue

Ferdinand Buisson, 87000 Limoges (05 55 12 11 02) www.edilangues.com

Australie

Univia Plus, Tour CIT, 3 rue de l'Arrivée, 75015 Paris (01 43 06 33 56)

Yfu France - Echanges internationaux, 74 rue Blanche, 75009 Paris (01 45 26 37 38) www.yfu-france.org

Canada

AFS - Vivre sans frontière, 46 rue du Commandant Jean Duhail, 94120 Fontenay-sous-Bois (01 45 14 03 10) www.afs-fr.org

Apec - Association pour la promotion des échanges interculturels, 12 rue Sainte Anne, 75001 Paris (01 40 20 40 08) www.apecvoyages.com

États-Unis

Apec (voir ci-dessus)

Aram - Association rencontres autour du monde, 297 A rue de la Tour Buffel, 34070 Montpellier (04 67 58 35 11) www.aram-france.com

HUM... JE RELIS NOTRE ANNONCE : "ÉCHANGE JEUNE QUI VEUT APPRENDRE L'ANGLAIS CONTRE JEUNE QUI NE VEUT PAS APPRENDRE LE FRANÇAIS..."

SI ÇA, ÇA MARCHE, J'APPRENDS LE BIELO-RUSSE...!



Il est également possible de trouver un correspondant étranger, afin d'envisager un échange, par l'intermédiaire d'organismes de correspondance internationale ou en s'informant auprès du comité de jumelage de sa ville.

Organismes pour trouver un correspondant : **Etudiants du Monde**, BP3, 27120

Chambray www.studentsoftheworld.info

ASF Amitiés sans frontières, 28 rue Daguerre, 68200 Mulhouse cedex (03 89 43 21 11)

Ligue d'amitié internationale, 14 rue M. Boyau, 91220 Rétigny-sur-Orge (01 60 85 34 07) www.ifl-france.org



Où peut-on utiliser l'abonnement gratuit en bibliothèque disponible avec la carte Avantages jeunes ?

Cet abonnement peut s'effectuer dans n'importe quelle bibliothèque ou médiathèque franc-comtoise partenaire du dispositif (liste sur www.avantagesjeunes.com). Il est à noter que l'on peut s'inscrire dans

une bibliothèque autre que celle de son lieu de résidence. Par exemple, un jeune de Saint-Claude qui est étudiant à Besançon peut très bien choisir de bénéficier de son abonnement gratuit à la médiathèque de Besançon.

Le Bapaat est-il une équivalence pour travailler en tant qu'assistant d'éducation dans une école ?

Non, le Bapaat (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien), diplôme de niveau V n'est pas suffisant car il faut un niveau IV pour être auxiliaire de vie scolaire, que ce soit dans le premier ou le second degré. Cela signifie qu'il faut être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. L'autre condition est d'avoir 18 ans (20 ans pour exercer en internat). A partir de là, on peut constituer un dossier de candidature à tout moment à remplir en ligne sur le site de l'académie (www.ac-besancon.fr). Ensuite, ce sont les chefs d'établissements qui recrutent suivant leurs besoins.



J'aurais aimé connaître les démarches **pour passer les concours** en préfecture, s'il y a des formations particulières et s'il y a un tarif particulier.

Comme pour tous les concours de la fonction publique, il existe un calendrier annuel qui indique les dates de retrait des dossiers et des épreuves. Tous sont soumis à des conditions préalables d'accès aux emplois publics, avec un niveau de diplôme requis variant suivant la catégorie du concours (toutes les précisions sont sur www.fonction-publique.fr). Il existe aussi des concours destinés à pourvoir des postes dans une circonscription géographique précise. Dans les préfectures, il s'agit des emplois de secrétaire administratif, d'adjoint administratif, d'ouvrier

professionnel, de maître ouvrier, d'agent des services techniques, de conducteur automobile. Pour connaître les concours, il faut s'adresser à la préfecture de la circonscription où l'on souhaite postuler. Dans la région, il existe plus d'une vingtaine d'organismes proposant une préparation aux concours (organismes privés, associations, Greta, lycées, Institut de préparation à l'administration générale...) et les tarifs sont différents de l'un à l'autre. Toutes les adresses régionales sont recensées dans le site www.jeunes-fc.com, rubrique administration.

Où trouver un club de foot pour une fille de 15 ans, proche de Besançon ?

Depuis quelques années, le football féminin se développe, notamment sous l'impulsion de la Fifa qui a mis en place en 1991 une coupe du monde de plus en plus médiatique, tandis que la discipline est devenue olympique en 1996. Mais la pratique est beaucoup plus populaire en Allemagne ou en Europe du nord qu'en France où l'on compte 60000 licenciées. En France, le football est mixte jusqu'à 14 ans et tous les

clubs doivent accueillir les filles en dessous de cet âge. Ensuite, elles ont leurs propres championnats. En Franche-Comté (1400 licenciées), il existe 30 clubs dont deux évoluent en championnat de France division 3: RC Besançon et AS Chevremont. Les autres évoluent au niveau régional. Les 28 autres clubs sont : District du Doubs-Sud-Haut-Doubs : Clemenceau (Besançon), Auxon, Grandmont (Montferrand),

Quatre Monts (Tarcenay), Chemaudin, Pontarlier, Orchamps-Vennes, Gilley, Byans-Osselle, Mont d'Usier-La Rochette, Baumes-Dames, Le Russey, Château de Joux. Haute-Saône : Amance, Villersexel. Jura : Arbois, Champagnole, Jura Sud, Jura Lac, Montmorot, Aiglepierre, Bresse Jura, Côteaux de Seille. Belfort-Montbéliard : Méziré, Mathay et Valentigney.



Métier

page 06 page 07



Fleuriste : une affaire de goût

La profession recrute 1000 à 1300 personnes par an. Un métier pas toujours facile où la technique doit s'accompagner de sens créatif.



Anne-Sophie Lepaul, 28 ans, travaille à "Pensée de violettes". Auparavant, elle a fait de la couture, des chapeaux, des fleurs artificielles avant de suivre un CAP en 8 mois à Valdoie. "J'avais besoin de faire un métier créatif et j'ai trouvé ce qui me convient. C'est un métier à satisfaction immédiate, où l'on voit tout de suite le résultat de ce que l'on crée. En travaillant ici, j'ai appris à apprécier la qualité, les belles fleurs, les beaux feuillages".



Elle Cuinet donne aussi des cours d'art floral aux particuliers et s'apprête à ouvrir des écoles au Japon

Infos sur www.penseedeviolettes.com

Anne-Sophie Lepaul

Estelle Cuinet

Pour décrire leur métier, le mot passion leur vient d'abord à l'esprit. Myriam Brenier, fleuriste sur les marchés bisontins, évoque la nécessité et le bonheur de cultiver ses propres fleurs.

Estelle Cuinet, "On travaille le végétal pour faire naître de l'émotion"

Estelle Cuinet, "On travaille le végétal pour faire naître de l'émotion" à Pontarlier parle de produits vivants qu'il faut avoir "envie d'appivoiser, de respecter, dont il faut connaître les qualités". "En général, je trouve qu'on a un peu perdu le rapport à la botanique, aux leçons de choses ajoutée-elle. Quand j'ai eu le bac, je ne savais même pas comment poussait une fleur. Aujourd'hui, je trouve que ces notions manquent aux jeunes qui sortent de CAP. Lorsque je recrute ou que je reçois un stagiaire ou un apprenti, je me fie

moins au diplôme qu'au feeling vis-à-vis des fleurs".

Les diplômes (CAP et BP) demeurent essentiels, mais ne suffisent pas. "A mes débuts, j'ai connu un fleuriste qui m'a dit qu'il fallait 7 ans d'expérience pour faire un

bon fleuriste. Je crois qu'il avait raison" dit Estelle Cuinet.

Le BP permet de s'installer à son compte. Une voie suivie par de nombreux fleuristes après quelques années d'expérience, quasiment la seule qui permet une progression de carrière dans la profession. Cela explique que 75 % des employés se mettent un jour ou l'autre à leur compte. Car les salaires demeurent faibles et le métier n'est pas tout rose : des ouvertures les dimanches et jours

de fête, un travail debout, un environnement froid et humide, des journées qui commencent tôt sont loin d'en faire une sinécure. Fleuriste, ce n'est pas seulement composer des bouquets et les vendre. Savoir s'approvisionner, bien connaître les différentes variétés de fleurs, les réceptionner, les stocker, les entretenir représentent la face cachée du métier. Sans compter le sourire et l'amabilité qui siéent à toute profession commerciale. "Les notions techniques ne suffisent pas. Il faut avoir du goût pour les formes, les textures, les couleurs, la créativité. Nous ne sommes pas tout à fait des artistes, car dans notre domaine c'est la nature qui est créatrice, mais nous sommes là pour la sublimer". Passion rime aussi avec satisfaction. Il existe un bonheur à faire plaisir. "Lors de mon premier Noël dans la profession, j'ai pleuré en

imaginant la distribution des cadeaux que j'avais confectionnés se souvient Estelle Cuinet. Une personne qui vient nous voir pour son mariage veut que ce soit le plus beau jour de sa vie, qu'on lui propose quelque chose d'unique,

pour elle. Quand après elle revient remercier c'est vraiment touchant. Et cela arrive aussi pour des enterrements. Je crois que notre métier, c'est ça : savoir donner de l'émotion à tous les moments de la vie".

Stéphane Paris

Les formations

Lycée agricole Lucien Quelet, 95 rue de Turenne, 90300 Valdoie (03 84 58 49 60)

Bepa conduite de productions horticoles, productions florales et légumières

CFA agricole du Doubs, 10 rue François Villon, 25000 Besançon (03 81 41 96 40)

Capa production horticole, pépinières/productions florales et légumières apprentissage

CFA Hilaire de Chardonnet, 3 chemin de la Malcombe, 25000 Besançon (03 81 41 29 70)

CAP fleuriste en apprentissage et professionnalisation

CFA agricole du Territoire de Belfort,

95 rue de Turenne, 90300 Valdoie (03 84 58 49 61)

BP fleuriste en apprentissage

bac pro productions

horticoles, pépinières/productions florales

et légumières en apprentissage

et professionnalisation

bac pro technicien

conseil vente en produits horticoles et de jardinage en apprentissage

Centre de formation professionnelle pour adultes

Valdoie,

95 rue de Turenne, 90300 Valdoie (03 84 58 49 60)

CAP fleuriste, **Capa** productions horticoles professionnalisation et formation continue

Maison familiale rurale

d'éducation et d'orientation, route Nationale, 70100 Chargey-les-Gray (03 84 64 80 36)

Capa productions florales et légumière

Bepa conduite de productions horticoles, productions florales et légumière

bac pro productions

horticoles, productions florales et légumières

Natur'art, 22 rue de Turenne, 90300 Valdoie (03 84 21 37 76)

CAP et **BP** fleuriste, adultes.

Les salaires

Le salaire brut mensuel d'un fleuriste salarié débutant titulaire du CAP est de l'ordre du Smic. Celui

d'un fleuriste qualifié titulaire du brevet professionnel (BP) est aux environs de 1360 euros brut.

Un responsable de magasin peut gagner plus, selon le chiffre d'affaire

de son point de vente. A son

compte un fleuriste

au commerce bien placé peut

dégager des revenus allant de

2000 à 4000 euros par mois.



Myriam Brenier

Yves PETIT

J'avais envie de revenir à la terre

Depuis 9 ans, Myriam Brenier vend sur les marchés bisontins des fleurs qu'elle cultive elle-même. Un parcours choisi, symptomatique du discours des professionnels : la première qualité d'un fleuriste est d'aimer les fleurs. "Auparavant je travaillais dans le secteur de l'environnement, mais en bureau relate-elle. J'avais envie de travailler à la campagne, de revenir à la terre". Aujourd'hui, elle cultive, vend

en direct et sur commande et com-
"On dépend totalement des conditions météo"

mence à développer un système d'abonnement et de livraison. "Ce qui me plaît, c'est l'ensemble. Je ne me satisferais pas de faire juste des bouquets et de la vente, j'adore aussi cultiver. Ce n'est pas toujours évident de tout faire seul mais c'est ce qui m'intéresse. Cela permet de diversifier les tâches. Je ne fais pas des grosses quantités mais j'ai trouvé le seuil qui me permet d'en vivre en gardant le côté plaisir. Faire plus, cela voudrait dire embaucher et passer à autre chose..." Installée à Mazerolles, dans le Doubs, elle cultive

en pleine terre une soixantaine d'espèces différentes, fleurs de jardin allant de l'ancolie et la campanule au printemps aux zinnias, asters et dahlias pour terminer la saison. "Le principal souci est ce côté saisonnier. Pour la vente, il y a la période creuse du printemps. Je démarre vraiment en mai. Et pour la culture, il y a plein d'aspects aléatoires, liés au temps, qu'on ne maîtrise pas. C'est même parfois rageant".

Quelques inconvénients minimisés par les satisfactions
"de travailler dehors, de la liberté de travailler seul, de s'organiser comme on l'entend"

Le Jardin de Mimi, 6 Grande rue, 25170 Mazerolles (03.81.58.50.80 ; lejardindemimi@wanadoo.fr) : sur commande, sur place, sur les marchés de Besançon (mercredi et samedi matin à Palente, vendredi matin place de la Révolution), aux Saveurs de la ferme à Châtillon-le-Duc, à la Ferme des 3 rivières à Chemaudin.

Note : Myriam Brenier est prête à accueillir un jeune stagiaire désireux de se former.

Création d'entreprise : avec Coopilote décoller en douceur

Présent à Grand-Charmont depuis 2003, l'organisme s'installe à Besançon. Sa formule originale permet aux porteurs de projets de tester leur activité en minimisant les risques.



Atelier thématique organisé par Coopilote. Au sein de la coopérative, les porteurs de projets constituent un collectif d'entrepreneurs. Collègues et non concurrents.

Laurent CHEVIET

Créer une activité en prenant un minimum de risques ? C'est ce que les coopératives d'activité et d'emploi Coopilote proposent aux porteurs de projet. Atout principal : un cadre juridique assoupli qui permet d'être à la fois entrepreneur et salarié de la structure, pendant 2 ans. Un intérêt renforcé par un démarrage "en douceur" ainsi que l'annonce la plaquette de l'organisme : "au départ, concentrez-vous sur vos clients et votre activité, la coopérative s'occupe

"Si l'entreprise est immatriculée c'est que tout est en place"

du reste". Cette prise en charge laisse le temps au créateur de développer sa clientèle, de se former peu à peu au pilotage et à la gestion de l'entreprise et de se rendre vraiment compte de sa viabilité. Les incertitudes liées au démarrage (risques financiers, ciblage, établissement des prix...) sont en grande partie levées par cette période transitoire où l'entreprise n'a pas encore de structure juridique. Une convention permet même de démarcher commercialement pendant 1 à 6 mois en conservant son statut Assedic ou RMI.

AVOIR LE TEMPS DE TESTER. Autre avantage, le porteur de projet a plus de temps et d'esprit libres pour se consacrer au développement que dans une création classique. "Il faut savoir ce qu'est une immatriculation d'entreprise : en 15 jours, votre boîte est pleine d'informations, d'appels à cotisations obligatoires ou facultatives. Le créateur a déjà des charges alors qu'il ne sait pas s'il va rentrer du chiffre d'affaires. En lui donnant l'occasion de démarrer sans s'immatriculer immédiatement, c'est un passage que l'on évite" explique Fanny Raffard, chargée de suivi entrepreneurs pour Coopilote à Besançon.

Evidemment, Coopilote n'est pas une assurance tous risques contre l'échec. Toutes les idées ne fonctionnent pas et toutes les personnalités ne sont pas adaptées à la fonction de chef d'entreprise. Mais le contexte de départ minimise les effets d'un essai non concluant. "Même si on apporte quelque chose de différent selon les personnes et leur degré de maturité par rapport au métier de chef d'entreprise, globalement, l'idée est de démystifier l'entreprise, d'apprendre en exerçant et de s'apercevoir que ce n'est pas com-

pliqué. Dans le cas contraire, l'originalité du statut laisse toujours possibilité de faire marche arrière, sans dégâts. A la fin du parcours, s'il y a immatriculation, c'est que tout est en place. Le porteur peut alors faire le choix de passer à une création d'entreprise classique ou de demeurer au sein de la coopérative, en tant qu'associé." Même en cas d'abandon, Coopilote poursuit son accompagnement en aidant la personne à "faire le deuil" du projet. **TRES ADAPTE A CERTAINES ACTIVITES.**

Le cadre juridique a été expérimenté à Lyon en 1995. En France, on est passé de 30 CAE en 2003 à 70 actuellement, "preuve qu'il existe un besoin". En Franche-Comté, Coopilote a commencé par s'implanter à Grand-Charmont, il y a 4 ans. Un second site vient d'ouvrir à Besançon, suivant le souhait de la communauté d'agglomération. A l'heure actuelle, 50 entrepreneurs francs-comtois ont intégré la coopérative. Leurs activités : le bâtiment, les services à la personne, l'informatique, l'artisanat. Suivis, soutenus, conseillés, formés, ces entrepreneurs bénéficient d'un accompagnement, aspect essentiel que préconisent tous les organismes de soutien à la créa-

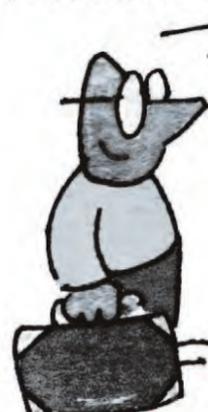
tion d'activité. L'avantage se vérifie dans les statistiques : non accompagnée, une entreprise a une chance sur deux d'échouer. "L'accompagnement représente l'activité essentielle de Coopilote. En phase de test, on fournit des outils techniques, on organise des ateliers. Mettre en place une stratégie commerciale, faire un devis, organiser un plan de travail, tout cela s'apprend. On organise des réunions mensuelles. Les porteurs de projets se retrouvent, partagent leur expérience, constituent un réseau, se retrouvent dans

un environnement favorable. C'est très important car lorsqu'on crée, on est très seul".

Si les différents organismes d'aide à la création fonctionnent peu ou prou sur ce mode, il n'y a, à les entendre, ni empiètement ni concurrence entre eux. "Au contraire souligne Fanny Raffard, certains projets sont, suivant leur stade, plus à même de commencer avec nous alors que d'autres seront orientés vers Cré-Entreprendre ou la Boutique de gestion. Pour tous les métiers nouveaux où l'on n'est pas trop sûr de débouchés dans la région, à l'image du coaching, notre système est très adapté". Coopilote n'intègre d'ailleurs pas tous les types d'activité. Pour diverses raisons, la maçonnerie, le paramédical, les activités nécessitant un investissement important sont exclus du dispositif.

S.P.

MERCI POUR L'HÉBERGEMENT.



Infos :
Coopilote, centre les Fougères,
25200 Grand-Charmont et
immeuble C, 6 bd Diderot,
25000 Besançon (03.81.95.48.91 ;
xontakt@coopilote.com)
Sites : www.coopilote.com et
www.cooperer.coop

Un Relais services publics à Saint-Loup-sur-Semouse

Ouvert par la communauté de communes du Val de Semouse, il a pour mission de mieux aider les usagers dans leurs démarches.

La communauté de communes du Val de Semouse a décidé de créer un "Relais Services Publics", piste concrète d'amélioration des relations des services publics avec les usagers. Elle installe cette structure dans le cadre de la charte nationale de l'offre de services publics en milieu rural. Un "Relais Services Publics", c'est la possibilité, en même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Il permet un accompagnement privilégié, personnalisé et l'accès aux outils informatiques pour effectuer des démarches administratives.

Porté par la communauté de communes du Val de Semouse, cette formule innovante a le mérite de



Le relais services publics, un accueil commun à plusieurs organismes.

répondre à un double besoin, faciliter l'accès aux services administratifs et répondre en temps réel aux questions des usagers.

Au "Relais Services Publics" vous pouvez :

► Obtenir des renseignements

administratifs dans les domaines des prestations sociales et ceux de l'aide à l'emploi.

► Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,

► Être accompagné dans vos

démarches (effectuer vos démarches en ligne, obtenir un formulaire et sa notice, constituer un dossier)

► Suivre votre dossier personnel,

► Obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si votre demande le nécessite.

Les principales prestations pour lesquelles vous pouvez être aidé sont les allocations familiales, la couverture sociale, les renseignements sur la retraite, les indemnités en cas de chômage, l'aide pour la recherche d'emploi ou la recherche d'un salarié.

Retrouvez ce service au :

3 Rue de l'Abattoir, 70800 Saint-Loup-sur-Semouse

Horaires d'ouverture au public

Lundi, 8 h - 12 h et 14 h - 16 h

Mardi, 10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Jeudi, 12 h - 17 h

Vendredi, 10 h - 12 h et 15 h - 18 h 30

Samedi, 10 h - 12 h 30

COORDONNÉES DU RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE DE FRANCHE-COMTÉ

Centre régional d'information jeunesse,

27 rue de la République, 25000 Besançon, 03.81.21.16.16

Info jeunesse Jura,

2 place de la Liberté, 39000 Lons-le-Saunier, 03.84.87.02.55

Centre information jeunesse,

38 rue Paul Morel, 70000 Vesoul, 03.84.97.00.90

Belfort information jeunesse,

3 rue Jules Vallès, 90000 Belfort, 03.84.90.11.11

Bureau information jeunesse,

2 avenue des Alliés, BP95287, 25025 Montbéliard cedex, 03.81.99.24.15



Un nouveau Point information jeunesse en Haute-Saône

En sommeil depuis près de deux ans, le Pij de Saint-Loup-sur-Semouse renaît de ses cendres.

La création d'un relais de services publics sur le secteur de Saint-Loup-sur-Semouse a été l'occasion d'envisager la réouverture d'une structure Information jeunesse, antenne du centre départe-

mental situé à Vesoul. La mise en œuvre d'un large partenariat porté par la communauté de communes du Val de Semouse a permis d'aboutir rapidement. Saïda Guy, déjà animatrice de l'ancienne structure, a été réem-

bauchée pour prendre en main le fonctionnement de ce nouveau Pij. Ouvert depuis la fin du mois d'octobre.

Les horaires d'ouverture :

Mercredi,

10 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Jeudi, 14 h - 17 h

Vendredi, 14 h - 18 h 30

Samedi, 10 h - 12 h 30

Point Information Jeunesse du Val de Semouse

3 rue de l'Abattoir, 70800

Saint-Loup-sur-Semouse

(03 84 49 76 24

et pij.valdesemouse@jeunes-fc.com)

Saïda Guy représente l'Information jeunesse à St-Loup-sur-Semouse



www.jeunes-fc.com

TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain
ToPo - CRIJ -
27, rue de la République
25000 Besançon
tél: 03.81.21.16.08 fax: 03.81.21.16.15
e-mail : topofc@gmail.com

Agrément jeunesse et éducation populaire : CRIJ n°25 JEP 328

Directeur délégué de la publication et de la rédaction : Philippe Renahy.

Crédits photos : Laurent Cheviet, Yves Petit, Crij Franche-Comté

Dessins : Christian Maucler

Maquette : Sladjana Becic

Régie publicitaire : L'Est Républicain

Imprimerie : L'Est Républicain 54180

Houdemont

Le CRIJ de Franche-Comté est une émanation du ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Région de Franche-Comté, du Conseil général du Doubs et de la Ville de Besançon.

Il réalise ToPo en partenariat avec L'Est Républicain et le Progrès et avec le soutien du Crédit Agricole de Franche-Comté.

Brèves

SOLIDARITÉ

INTERNATIONALE

Le CIJ de Vesoul coordonne la semaine de la solidarité internationale (17/24 novembre) en Haute-Saône. Parmi les manifestations, des rencontres "jeunesse citoyenne et solidarité internationale: de l'idée à l'action" sont organisées le 22 novembre à Vesoul, avec la présence de quasiment tous les établissements d'enseignement secondaire et supérieur de Vesoul. Le but : réfléchir, témoigner, proposer des actions solidaires. Ces rencontres inter-étudiantes réuniront entre 60 et 80 jeunes pour des ateliers de réflexion de 14 à 17 h. A partir de 17 h, le grand public aura accès à un bilan des ateliers, une exposition, des ressources documentaires, une information sur les métiers de l'humanitaire et un brunch équilibré, en présence de nombreux organismes de solidarité.

Infos, Marie-Pierre Slemett, CIJ de la Haute-Saône, 03.84.97.00.90.

Retrouvez l'ensemble des rendez-vous de la semaine de la solidarité internationale sur www.lasemaine.org

INSTITUTS

RÉGIONAUX

D'ADMINISTRATION

Les cinq instituts régionaux d'administration (Metz, Lille, Nantes, Bastia et Lyon) forment les attachés, fonctionnaires d'administration générale aux missions variées : gestion des ressources humaines, financières et matérielles, études dans des domaines juridiques, économiques ou sociaux, encadrement et animation d'équipes, conduite de projets... L'inscription par internet aux concours généralistes (externe, interne, 3e concours) des Instituts régionaux d'administration pour 2007 est ouverte. L'inscription par internet se déroule en deux phases : préinscription à l'issue de laquelle un numéro d'enregistrement est attribué et confirmé par voie postale dans les 8 jours, validation à l'aide du numéro d'enregistrement. La date limite de préinscription est fixée au 16 novembre, 18 h. La date limite de validation est fixée au 22 novembre 2007, 18 h. Pour s'inscrire : <http://inscription-ira.fonction-publique.gouv.fr/ira/>

Géographie sur le net...

[GOOGLE EARTH] [WWW.IGN.FR] [WWW.WORLDMAPPER.ORG]

Trois sites à connaître pour améliorer ses connaissances géographiques et socio-économiques. Alors qu'autrefois, on devait se contenter de planisphères pour rêver à la découverte des contrées lointaines, Google earth permet de visiter la planète en ayant l'impression de la survoler, zoomant à l'envi pour s'en éloigner ou s'en rapprocher. Selon les lieux, la netteté n'est pas la même, mais dans certaines grandes villes, elle est appréciable jusqu'à 300 m. On peut se déplacer au hasard ou taper une adresse et le logiciel vous y emmène directement. Le site propose de nombreuses fonctionnalités que l'internaute peut découvrir au gré de l'utilisation. Par exemple faire apparaître les routes ou les lieux d'hébergement,

effectuer des visites touristiques virtuelles. La dernière version donne également accès à un atlas du ciel et à une surprise découverte par un internaute sud-africain : les ingénieurs de Google ont caché un simulateur de vol qui permet de commander un avion (F16 ou un SR22). On le trouve dans l'onglet "outils" de la version Google sky. Google earth se télécharge gratuitement sur <http://earth.google.fr/>

Le second site s'en rapproche mais il ne concerne que la France. Il s'agit du géoportail de l'IGN qui permet de survoler le pays, y compris en 3D si l'on télécharge gratuitement TerraExplorer (pour l'utilisation de ce logiciel, il vaut mieux pos-

séder Internet Explorer). Site : www.ign.fr
A ces approches plutôt ludiques, il convient d'ajouter worldmapper qui donne accès à des cartes du monde thématiques en transcrivant les données socio-économiques, démographiques ou biologiques de la planète et en rapportant la taille d'un pays à celles-ci. On peut ainsi visualiser en un coup d'œil les écarts entre les zones de la planète selon chaque thème. Exemple : la carte de la population actuelle révèle évidemment une excroissance de l'Inde, que l'on retrouve d'ailleurs pour les cartes de l'an 1 et de l'an 1500. Celle de l'augmentation des émissions de carbone met très clairement à l'index les Etats-Unis, la Chine et l'Inde tandis que

la diminution distingue avantagement les pays de l'Est ! A ces cartes s'ajoutent des explications utiles, permettant par exemple de comprendre que ce dernier bon point est dû plutôt au déclin de la production industrielle qu'à une politique volontariste des anciennes républiques de l'URSS. Au gré de sa curiosité, on peut découvrir 366 cartes dont celle qui recense les espèces de mollusques en voie d'extinction, celle du nombre de jardins botaniques, celles de l'éducation, de la violence, des désastres, de l'espérance de vie, des accidents de la route, des importations de légumes, du cinéma, des lits d'hôpitaux, etc. Bref, à la fois très instructif et très curieux avec pour seul bémol des commentaires uniquement en anglais.



Pour l'enfant amoureux de cartes et d'estampes, l'univers est égal à son vaste appétit"... Dire que Baudelaire n'a pas connu google earth...



INITIATIVES

[WWW.APCE.COM]

Le site de l'agence pour la création d'entreprises s'adresse à ces derniers mais aussi aux repreneurs, aux nouveaux chefs d'entreprise, aux décideurs et aux enseignants qui souhaitent sensibiliser leurs élèves. Dans chaque rubrique, des explications claires permettent de mieux s'y retrouver au sein de ce domaine complexe. Par exemple, la rubrique "créateur" aide à faire le point sur l'avancée de projet et propose un cheminement en 10 étapes. Il donne également une boîte à outils interactifs : contacter une banque, choisir un statut, demander une aide, déposer une marque, déclarer des résultats... Il affine les infos utiles en permettant une recherche par secteur d'activité. Il recense les interlocuteurs locaux qui peuvent aider le créateur. Il organise un forum permettant de partager expériences, questions, réponses. Il propose enfin quelques annonces et tient une rubrique actualité essentielle dans ce secteur toujours mouvant de la création d'entreprise.



VIE PRATIQUE

[WWW.DROITDUNET.FR]

Le forum des droits sur internet se présente sous forme de fiches pratiques regroupées selon 8 catégories de profils (internautes, parents, juniors, salariés, consommateurs, citoyens, créateurs de sites, entreprises et collectivités locales). A l'intérieur de chaque rubrique, les principales questions que l'on peut se poser à propos des droits et devoirs du net, avec des réponses succinctes, claires et précises. Les articles sont l'occasion de définir les termes et techniques développées par internet (qu'est-ce qu'un cookie, qu'est-ce que l'interopérabilité ou le bavardage des navigateurs ?). Le site donne également accès à des guides destinés aux usagers, propose une médiation pour résoudre un différend et comporte une infolettre (newsletter) et une rubrique actualité qui permettent de se tenir au fait des dernières évolutions de la toile.

Dossier

page 11 page 12 page 13 page 14 page 15



10 aides en gros plan

Révélatrices d'une société de solidarité pour certains, d'assistantat pour d'autres, les aides aux jeunes sont nombreuses – certaines ne leur sont d'ailleurs pas réservées. Pour le montrer, ce numéro de TOPO porte un éclairage sur quelques-unes d'entre

elles. Beaucoup sont connues, d'autres le sont moins : en ce domaine, il faut parfois creuser pour trouver. Et encore, ce dossier ne prétend pas à l'exhaustivité, faisant notamment l'impasse sur toutes les aides locales - trop nombreuses pour être recensées - et choisit de se centrer principalement sur

des aides financières en bonne et due forme.

Les divers prêts d'honneur, avances, prises en charge de dépôt de garantie ou de caution, exonérations, crédits d'impôts n'y sont pas abordés. Ils constituent néanmoins d'autres pistes à explorer pour éviter certaines dépenses.

- 1 Fonds d'aide aux jeunes page 11
- 2 Civis page 12
- 3 Stages internationaux page 12
- 4 Congé de formation page 13
- 5 Étudiants page 13
- 6 Jeunes parents page 14
- 7 Logement page 14
- 8 Envie d'agir page 15
- 9 Création d'entreprise page 15
- 10 Culture page 15

VIE QUOTIDIENNE

Le Fonds d'aide aux jeunes

Institué en 1992, ce fonds géré par les Départements permet d'apporter des aides financières ponctuelles aux jeunes.

La mission du fonds d'aide aux jeunes est précise : il s'agit d'apporter un secours aux jeunes en difficulté pour leur permettre de faire face à des besoins urgents ou ponctuels. Le fonctionnement est particulier à chaque département même si les grandes lignes sont communes. En premier lieu, le Fdaj s'adresse aux 18-25 ans.

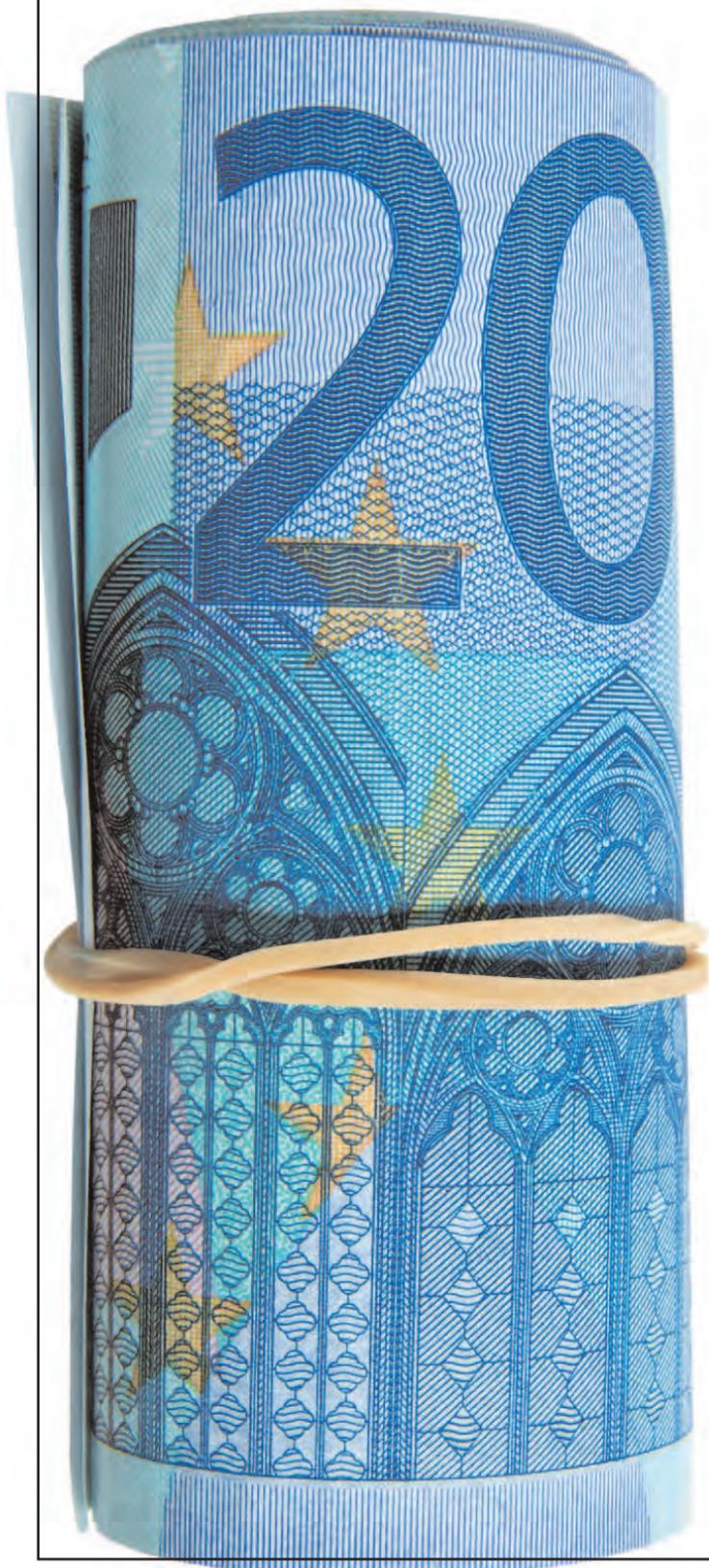
Les aides octroyées peuvent soit prendre la forme d'un secours d'urgence soit aider à la réalisation d'un projet d'insertion (par exemple passer le permis en vue de trouver un emploi). Les jeunes ne font pas directement la demande mais passent par des professionnels : assistants sociaux dans le Doubs, conseillers des Missions locales dans le Jura et en Haute-Saône, conseillers jeunes des Points accueil solidarité ou conseillers emploi formation insertion des Missions locales dans le Territoire de Belfort. Le dossier est examiné en commission qui décide de l'attribution ou non et de la somme allouée en fonction de la situation et du projet du demandeur. Ensuite, la somme d'argent ou son équivalent en chèque service lui est remis directement

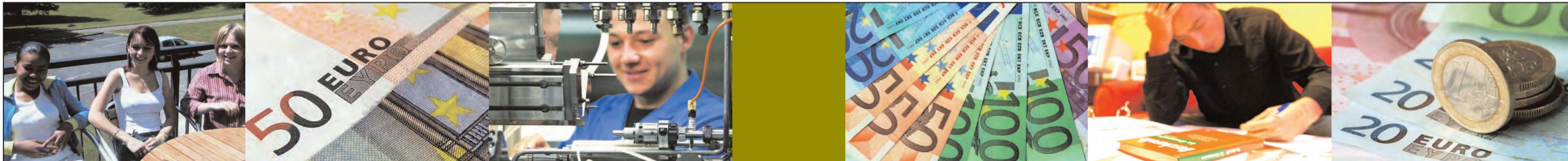
(dans certains cas, elle est payée à l'organisme destinataire, centre de formation ou auto-école par exemple). Certaines modalités sont particulières à chaque département.

Dans le Territoire de Belfort, il arrive ainsi que le Faj prenne en charge caution et intérêts sur des petits prêts bancaires.

En 2006 par exemple, 1145 dossiers ont été traités dans le Doubs et 1341 dans le Territoire de Belfort (pour environ 158 000 euros).

Les sommes varient au gré des départements : plafond de 91 euros pour les aides d'urgence et de 914 euros pour les autres dans le Territoire de Belfort, maximum de 460 euros par trimestre dans le Doubs, aides d'urgence de 80 euros et aides maximales de 700 euros par trimestre dans le Jura.





EMPLOI

Un tour de Civis pour trouver du travail

Ce contrat d'un an associe accompagnement, parcours balisé et aide financière.

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) a pour finalité l'accès à un emploi des demandeurs d'emploi de 16 à 26 ans rencontrant des

difficultés particulières dans ce domaine, à la condition que leur diplôme soit inférieur à bac+2. Ce contrat, signé dans les Missions locales et Espaces jeunes détermine l'accompagnement et les actions à mener dans le cadre d'un parcours vers l'emploi. Il est signé pour un an renouvelable et placé sous l'égide d'un référent.

Le Civis peut inclure des aides : les signataires âgés de au moins 18 ans peuvent par exemple rece-

voir une allocation d'Etat pendant les périodes où ils ne perçoivent ni rémunération ni une autre allocation. Cette allocation, de 5 à 10 euros par jour, est plafonnée à 900 euros par an (et pas plus de 300 euros par mois). Le Civis est également accompagné, sous certaines conditions, d'aides diverses liées au logement ou à la mobilité.

A qui s'adresser ? A la Mission locale ou l'Espace jeunes le plus proche de votre domicile.

2

FORMATION

Sept programmes de mobilité rémunérés

Le Conseil régional met 7 dispositifs au service des jeunes. Ils leur permettent de bénéficier d'expériences rémunérées à l'étranger.

Ces programmes représentent une aide conséquente à la formation puisqu'il s'agit de poursuivre

des études ou de connaître une expérience professionnelle à l'étranger pendant plusieurs mois (jusqu'à 12 dans certains cas). Acquisition de compétences, perfectionnement en langues, découverte d'autres cultures, apprentissage de l'autonomie sont quelques-uns des bénéfices les plus évidents de ce type de programmes. Chaque année, 1500 jeunes franc-comtois participent à l'un ou l'autre. Tous bénéficient d'une bourse d'études ou de stage pouvant aller jusqu'à 763 euros mensuels dans le cas des programmes Eurodyssée et Leonardo. Et l'ensemble constitue un panel largement ouvert

aux moins de 30 ans : qu'ils soient étudiants, demandeurs d'emploi, apprentis ou lycéens, un ou plusieurs dispositifs sont accessibles. Le Conseil régional vient d'ailleurs de mettre en ligne un guide spécifique qui permet à chacun de trouver la formule idéale selon son profil. Ce guide est accessible sur www.cr-franche-comte.fr, rubrique "services en ligne" puis "education/formation" - "échanges internationaux".

A qui s'adresser ? Au Conseil régional de Franche-Comté (03.81.61.62.85) et pour les demandeurs d'emploi au Crij de Franche-Comté (03.81.21.16.06).

3

FORMATION CONTINUE

Un Cif pour mieux repartir

Ce dispositif permet aux salariés de s'absenter de leur poste de travail pour suivre une formation pendant un an. En conservant sa rémunération.

Un congé individuel de formation, lorsqu'il est accepté, est une aide financière importante puisque susceptible de prendre en charge, selon les cas, la rémunération du salarié, le coût de la formation, les frais d'hébergement et de transport. Et ce pour que le bénéficiaire puisse suivre pendant un an une formation lui permettant de changer de poste, de secteur, de métier, de préparer un examen ou un concours. Avec possibilité de retrouver sa place

initiale, le cas échéant. Ce dispositif s'applique aux salariés en CDI ou en CDD, quelle que soit la taille de l'entreprise, sous certaines conditions mais à l'initiative du salarié et selon son choix personnel de formation. Il doit juste avoir un projet professionnel. La demande doit être faite à l'employeur qui, si les conditions sont remplies, ne peut la refuser. Il peut cependant en reporter la date dans certains cas. Le principal organisme chargé de gérer les Cif se nomme le Fongecif (dans certains secteurs, ce sont les

organismes paritaires collecteurs agréés). En 2006, le Fongecif Franche-Comté a financé 478 Cif. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour tout renseignement concernant ce congé individuel de formation.

A qui s'adresser ? Fongecif, 15 rue Xavier Marmier, 25000 Besançon, 03.81.52.82.83. Pour une première information sur les conditions générales d'accès, on peut consulter le site du ministère du travail à la rubrique "informations pratiques" (www.travail-solidarite.gouv.fr).

4



FORMATION

Des aides spécifiques aux étudiants

Outre les dossiers de bourses, ils peuvent solliciter le service social du Crous et les collectivités locales.

La précarité est une réalité qui concerne une partie importante de la population étudiante. L'aide des parents, les jobs à temps partiel permettent parfois d'y faire face. Mais il existe aussi des possibilités d'aides, dont les principales sont à solliciter auprès des Crous par l'intermédiaire du Dossier social étudiant.

C'est lui qui permet d'octroyer ou non, en fonction de critères sociaux, les bourses d'enseignement supérieur. Mais ce DSE peut également permettre de solliciter une allocation d'installation étudiante ou encore une allocation d'études, destinée aux étudiants en reprise d'études après 26 ans ou à ceux qui rencontrent durant l'année des difficultés particulières (rupture familiale, indépendance nouvelle...). Il faut rappeler que la saisie d'un DSE doit se faire entre le 15 janvier et le 30 avril. Mais en cas de difficulté passagère ou imprévue, il est encore possible de s'adresser au service social du Crous (03.81.48.46.42) qui participe aux commissions d'attribution d'aides venant des fonds sociaux de l'Education nationale et de l'Université. Les collectivités locales sont égale-

ment susceptibles d'aider les étudiants. Le Conseil régional de Franche-Comté a mis en place une aide alimentaire pour étudiants en difficulté sous la forme de tickets de RU (elle est également à solliciter auprès du service social du Crous). Le Conseil général du Territoire de Belfort a instauré un fonds départemental d'aides aux étudiants qui remplace les bourses qu'il délivrait jusqu'alors. Cette aide peut être sollicitée toute l'année universitaire auprès du Point accueil solidarité le plus proche. Elle est attribuée en fonction de la situation sociale de l'étudiant, en une ou plusieurs fois, pour un montant maximal cumulé de 500 euros par an. Elle s'adresse aux étudiants boursiers français et étrangers de

18 à 26 ans. Les Français doivent être domiciliés depuis 1 an dans le Territoire de Belfort ou rattachés au foyer fiscal de leurs parents domiciliés dans le Territoire de Belfort. Les étudiants étrangers doivent être domiciliés depuis 1 an dans le Territoire de Belfort. En Haute-Saône, il existe également une allocation familiale départementale étudiant qui s'adresse aux familles résidant dans le département dont un ou plusieurs enfants de moins de 26 ans suit un enseignement supérieur non rémunéré. Sur conditions de ressources, cette aide est de 310 euros par an si l'étudiant a moins de 20 ans, 700 euros au-delà. Il faut s'adresser directement au Conseil général de la Haute-Saône, 03.84.95.70.70.

5

Brèves

HANDICAP

Le Conseil général du Territoire de Belfort a mis en place un fonds départemental de solidarité et d'initiative sociale destiné à apporter une aide financière ponctuelle aux personnes aux très faibles revenus et à celles sur qui pèsent des charges du fait de leur handicap. Les aides versées vont de 50 à 2750 euros.

RECHERCHE D'EMPLOI

Des aides à la mobilité : afin de faciliter leur insertion, les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de ces aides de la part de l'ANPE ou de l'Assédic. L'aide de l'ANPE, sur une base de 0,10 euro/km est destinée à se rendre à un entretien d'embauche, participer à un concours public, répondre à une convocation d'un organisme du service public de l'emploi ou participer à un atelier organisé par l'ANPE. L'aide de l'Assédic entre dans le cadre d'une embauche et permet de faire face à des frais inévitables de séjour ou de déplacement (1039,89 euros maximum), de double résidence (1559,84 euros maximum),

de déménagement (2079,78 euros maximum), à certaines conditions de temps de trajet et de distance dans le cadre de ce nouvel emploi. La demande doit être faite auprès de l'Assédic dès l'embauche effective. De même, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de certains minima sociaux qui déménagent à plus de 200 km de chez eux pour exercer une activité salariée, bénéficient, sous certaines conditions, d'un crédit d'impôt de 2 000 euros. Bénéficient également de ce crédit d'impôt, les personnes qui reprennent une activité consécutivement à un licenciement pour motif économique ou à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

AIDE A LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES FEMMES

Cette aide ponctuelle du Conseil régional de Franche-Comté s'adresse à tout public féminin, hors statut scolaire, ayant des frais pour concrétiser un projet professionnel, un parcours de formation, une entrée ou un retour dans la vie active. Elle est au maximum de 609,80 euros par an et par personne. S'adresser au service formation professionnelle du Conseil régional.

CHÔMAGE

Plusieurs types d'aides sont disponibles selon les cas personnels : allocation de solidarité spécifique, allocation temporaire d'attente, allocation de fin de formation, aide à la formation, aide à la reprise d'activité des femmes, prime de retour à l'emploi, aides incitatives au contrat de professionnalisation, etc. Il convient de se renseigner selon chaque cas. Une explication claire de chacune de ces aides et de leurs conditions est donnée sur le site du ministère du Travail (www.travail-solidarite.gouv.fr, rubriques informations pratiques/fiches pratiques / chômage).

APPRENTIS

depuis cette année, le Conseil régional de Franche-Comté finance le premier équipement des apprentis, mais il est également susceptible de participer à leurs frais de transport, d'hébergement et de restauration à quelques conditions données sur le site du Conseil régional. Les barèmes 2007 impliquent des aides de 80 à 320 euros selon les cas pour le transport, 1 euro par repas et 3 euros par nuit. Les demandes sont à effectuer auprès de son centre de formation au mois de décembre.

TRANSPORT

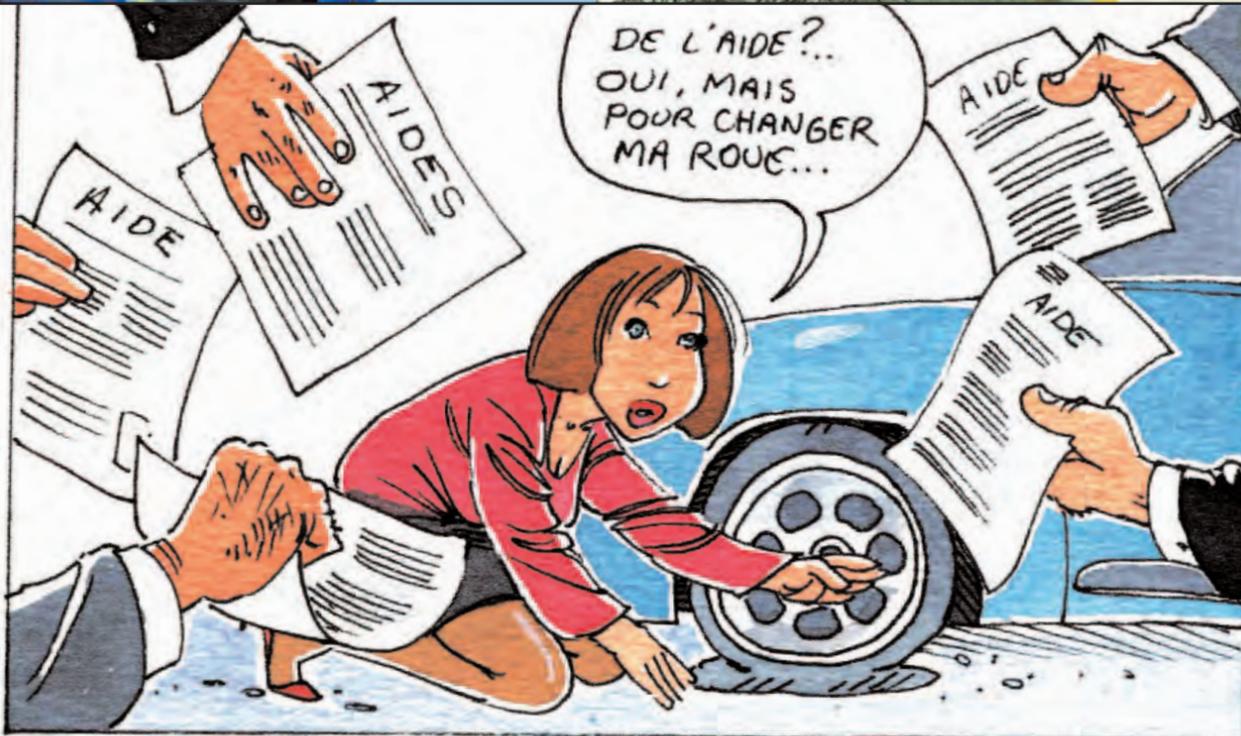
Les Conseils généraux du Doubs, de la Haute-Saône, du Jura, du Territoire de Belfort délivrent un titre de transport scolaire non seulement aux collégiens mais aussi aux lycéens domiciliés dans leur département, sous certaines conditions inhérentes à chaque département. Dans le Territoire de Belfort, il existe également des bourses de transport de 122 à 366 euros par an destinées aux demi-pensionnaires effectuant plus de 30 km et aux internes.

HAUTE-SAÔNE

Le Conseil général de la Haute-Saône octroie des bourses départementales d'études aux familles dont un ou plusieurs enfants sont scolarisés dans l'enseignement secondaire. Non cumulables avec les bourses nationales d'études ou les bourses des collèges, elles varient de 60 à 350 euros selon les situations. Les dossiers sont à demander et déposer avant le 31 décembre auprès du Conseil général.

JEUNES FILLES

L'Etat et le Conseil régional de Franche-Comté s'associent pour remettre chaque année des prix et bourses aux filles de terminale qui s'orientent vers des études scientifiques ou techniques. Un dossier est à remplir à la fin de l'année scolaire. Après examen, plusieurs lauréates reçoivent une bourse individuelle. Cette année, l'Etat a remis 14 prix de 1000 euros et la Région 15 de 1500 euros. Renseignements à partir du mois de mai auprès de la délégation régionale aux Droits des femmes, 03.81.61.53.80.



VIE QUOTIDIENNE

Aides aux parents

Un enfant signifie des dépenses supplémentaires. Les caisses d'allocations familiales sont là pour les alléger. Mais toutes les prestations ne sont pas connues. Et comme elles dépendent des ressources, les jeunes parents sont statistiquement plus susceptibles d'y avoir droit.

Les prestations familiales sont nombreuses. Il serait dommage de passer à côté de l'une d'elles lorsqu'on y a peut-être droit. Evidemment, les principales, qui concernent l'accueil du jeune enfant sont connues, d'autant que la plupart sont versées automatiquement : prime à la naissance ou à l'adoption, allocation de base, aides diverses pour la garde d'enfant, allocation parentale d'éducation... Même chose, sans doute, pour ce qui concerne l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation de parent isolé qui diffère de l'allocation de soutien familial. Mais on connaît peut-être moins les aides aux vacances, qui font aussi partie de l'épanouissement de l'enfant : par exemple, l'aide aux vacances familiales qui permet aux parents et aux enfants de partir dans un centre agréé Vacaf

(le montant maximum est de 300 euros par famille et par an dans des lieux de séjours agréés dont la liste est sur www.vacaf.org). Mais aussi une aide aux vacances ou au temps libre dont le montant varie suivant le type de séjour, sa durée et les revenus de la famille. Cette aide de plusieurs euros par jour et par enfant n'est pas une allocation et ne figure donc pas dans la liste diffusée sur le site de la Caf. Elle est différente des bons vacances, proposés pour des séjours en centre de loisirs, puisqu'elle peut-être donnée pour des séjours en famille en France et à l'étranger. En tout état de cause, il est nécessaire de s'informer auprès de sa caisse d'allocations familiales, car ces aides ne sont pas systématiques, dépendent souvent du niveau de ressources et peuvent varier selon les Caf. Certains dispositifs sont même spécifiques à une localité.

6



Brèves

ALLOCATION DE PRÉSENCE PARENTALE

Lorsque l'état de santé d'un enfant (maladie grave, handicap, accident) nécessite la présence d'un parent, contraint à interrompre ou réduire son activité professionnelle, il est possible de solliciter cette aide de la Caf, quel que soit son niveau de revenu.

ALLOCATION D'INSTALLATION ÉTUDIANTE

Les étudiants boursiers qui bénéficient pour la première fois d'une aide au logement ont peut-être également droit à une allocation d'installation pour faire face à leurs frais d'emménagement. Renseignements auprès de votre Caf (ou sur www.caf.fr) pour le savoir.

BAFA

Sous conditions de ressources, les Caf sont susceptibles de fournir une aide à la formation à la fonction d'animateur de centre de vacances et de loisirs. Il est possible de télécharger le dossier de demande directement sur le site www.caf.fr

VACANCES

Dans ce domaine, les Caf ne sont pas les seules susceptibles d'aider les enfants à partir. Municipalités, conseils généraux, mutualités ont aussi de nombreux systèmes d'aides locaux qu'il est toujours utile de consulter.

VIE QUOTIDIENNE

Allègement sur le logement

Les étudiants connaissent bien les allocations logement. Mais elles peuvent aussi s'adresser à des propriétaires !

Contrairement à une idée répandue, les allocations logement versées par les Caf ne sont pas réservées aux locataires. Car ce n'est pas le statut qui entre en ligne de compte mais le niveau de ressources. Et il est tout à fait possible qu'un propriétaire entre dans les critères requis, situation d'au-

7

tant plus probable que la personne est jeune (revenus et ressources étant statistiquement plus élevés avec le temps). En effet, l'allocation de logement est une prestation qui n'inclut pas seulement l'appui pour payer un loyer. Elle peut aussi servir au remboursement d'un prêt pour l'achat, la construction ou l'amélioration d'un logement. Mais le versement n'est pas automatique : si l'on ne fait pas la démarche, on ne la reçoit pas et si l'on se réveille trop tard, l'effet rétroactif n'est que de 3 mois. Les étudiants ont naturellement tendance à faire systématiquement la demande d'allocation logement mais les autres locataires et surtout les propriétaires y pensent beaucoup moins. C'est peut-être un tort. Consultez www.caf.fr pour le savoir.



Brèves

RÉGION FRANCHE-COMTÉ

De l'aide au conseil externe (jusqu'à 30 000 euros) au traitement des entreprises en difficulté (une avance à taux nul), les appuis de la Région en matière d'économie sont nombreux. On peut les consulter en ligne, avec leurs critères d'éligibilité, sur le site de la Région, www.cr-franche-comte.fr où l'on trouve la rubrique "aides régionales". Même chose pour les Départements, pour qui le développement économique n'est pas un vain mot. On trouvera toutes les aides accessibles sur leurs sites respectifs. La Région vient également d'éditer un document recensant toutes les aides individuelles aux entreprises de la Région Franche-Comté, dans tous les domaines. Ce guide est disponible sur demande au siège du Conseil régional, square Castan à Besançon ou par mail à economie@cr-franche-comte.fr. A noter que dans une volonté pratique, les 5 collectivités viennent de créer un guichet unique pour ces aides.

SITES UTILES :

Région Franche-Comté :
www.cr-franche-comte.fr
Sites des Départements :
www.doubs.fr
www.cg39.fr
www.cg70.fr
www.cg90.fr
Sites généraux :
www.actualitesolidarite.com
www.education.gouv.fr

INITIATIVE

Envie d'agir soutient vos projets

Depuis 1987, le ministère de la Jeunesse et des Sports aide financièrement les initiatives de jeunes.

Une fois le dossier finalisé et présenté en commission, un projet peut recevoir une aide allant jusqu'à 8500 euros, même si tous n'atteignent pas cette somme. Certains petits projets ne le demandent d'ailleurs pas. Au total, en

2006, 3300 aides ont été accordées au bénéfice direct de 15000 jeunes. Des commissions se réunissent en général à trois reprises dans l'année pour examiner les demandes. Envie d'agir s'échelonne sur 3 niveaux :

Défi-jeunes, dédié aux initiatives à visée professionnelle des 18-30 ans avec des aides de 1600 à 8500 euros
Les fonds départementaux d'aide aux initiatives des jeunes octroient des aides de 300 à 1000 euros à des premiers projets individuels ou collectifs des 11-30 ans
Le concours régional de l'engagement, dont les appuis peuvent atteindre 1500 euros. A ces aides financières s'ajoute un

important volet d'accompagnement et de montage de dossier, visant en particulier à conduire les jeunes vers l'autonomie et la responsabilité. Importance étant d'abord accordée à ces notions, des projets dans toutes sortes de domaines peuvent être soumis, de la culture à l'humanitaire en passant par l'animation ou la solidarité locales.

8

A qui s'adresser ?

Aux directions départementales de la Jeunesse et des Sports à Besançon (03.81.41.26.26), Lons-le-Saunier (03.84.35.27.00), Vesoul (03.84.97.12.00) et Belfort (03.84.21.22.30). Voir également le site www.enviedagir.com

CULTURE

Des aides pour créer

Un domaine où il faut savoir inclure la recherche de subventions comme partie intégrante des projets.

L'ensemble des collectivités locales sont susceptibles de fournir des subventions culturelles. Le Conseil régional fait fort en la matière puisque l'on compte une quarantaine d'aides à la création, à la diffusion ou à l'accès à la culture. On peut en souligner quelques-unes, susceptibles d'aider des jeunes plutôt déjà engagés dans une démarche professionnelle : dans le cinéma, possibilité de subvention pour des courts métrages ou des documentaires, jusqu'à 20 000 euros ; aide à l'écriture de scénario plafonnée à 7600

euros. Dans l'écriture, bourses de création d'un montant maximum de 7620 euros réservées à des auteurs ayant déjà publié à compte d'éditeur. Dans le spectacle vivant, des aides à la création de 7500 à 50 000 euros pour des projets accompagnés par une structure conventionnée, des aides à l'activité artistique destinées aux associations ou aux entreprises (montant maximal de 3000 euros), un accompagnement de talents émergents pouvant atteindre 4500 euros, des aides à l'enregistrement (maximum 3000 euros), des aides à la diffusion extra régionale pouvant atteindre 30 000 euros, etc.

Renseignements complémentaires : site www.cr-franche-comte.fr, rubrique "aides régionales", domaine "culture".

9

INITIATIVE

Création d'entreprise

Un domaine où les aides sont très nombreuses. Le plus difficile étant souvent d'entrer dans les critères.

Aides financières, aides sociales, exonérations, prêts et avances, aides à l'innovation, concours et prix : le domaine de la création d'activité est celui où l'on trouve le plus d'appuis, même s'ils sont à chaque fois assortis de conditions très précises. On peut citer l'Accre (exonération de charges sociales), l'exonération d'impôt sur les bénéfices des entreprises nouvelles pour certaines zones d'implantation, une

vingtaine de concours nationaux comme celui de la fondation Auchan pour la jeunesse (25 subventions de 10 000 euros attribuées chaque année) ou celui de la fondation de la deuxième chance (250 interventions annuelles de 15 000 euros maximum), des aides de la Région et des Départements dont l'accès est désormais groupé en un guichet unique...

Un récapitulatif complet de toutes ces aides est fourni de façon détaillée sur le site www.apce.com. Parmi elles, on notera par exemple le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce. Ce fonds est destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises de ces secteurs, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité. Champ d'intervention très vaste qui donne accès à une subvention pouvant atteindre 50 000 euros. Pour en connaître les conditions et constituer un dossier, il faut s'adresser aux chambres de commerce ou de métiers, à la préfecture ou à la délégation régionale au commerce et à l'artisanat.

10



Heureux qui, comme Alice, a fait un beau voyage

Grâce au Conseil régional et à l'Université de Franche-Comté, **Alice Jouvenot** a pu vivre un mois avec des chercheurs en milieu polaire, l'été dernier.



Elle parle d'expérience inoubliable. "Il y avait tellement de choses à découvrir, on était tellement impressionné de ce qu'on voyait, de tout ce que l'on nous expliquait. Quand on fait une balade de 9 heures et que l'on arrive sur un sommet, on est facilement submergé par l'émotion". Actuellement en terminale S au lycée Pasteur, à Besançon, Alice Jouvenot a passé un mois avec une unité de recherche au Spitsberg, dans l'océan Arctique. Entre dépaysement et découvertes scientifiques, elle n'a pas eu le temps de s'ennuyer, bien que dans un lieu totalement isolé, à 20 mn en zodiac de la base française Corbel. Avec elle, deux autres lycéennes de filières scientifiques ont pu partager la réalité du programme Hydro-Sensor Flows dirigé par Madeleine Griselin du laboratoire Théma (Université de Franche-Comté – CNRS Besançon). Ce programme vise à mesurer l'impact du réchauffement climatique récent sur les écoulements d'eau des glaciers polaires.

SE RENDRE COMPTE DU RECHAUFFEMENT PLANÉTAIRE. "J'adore voyager et je suis sensible au réchauffement de la planète alors j'ai écrit une lettre de motivation et j'ai eu la chance d'être prise. Nous étions à la même enseigne que les 5 adultes du groupe, nous avons fait les mêmes choses, participé à la vie scientifique, aux manipulations, aux sorties, aux tâches communes." Financée par le parrainage du Conseil régional, la présence d'Alice s'inscrivait dans une sensibilisation aux travaux en milieu polaire, labellisée dans le cadre de l'année polaire internationale. Le regard des trois jeunes filles ayant vocation à être partagé, une journaliste était présente pendant la mission. Elle les a encadrées pour réaliser articles et photos, tenir un blog (adresse ci-dessous) et tourner un film. "C'était forcément intéressant de se rendre compte des choses en direct, notamment en ce qui concerne la fonte des glaciers et le réchauffement de la planète. Quand on l'a en face de soi, c'est complètement différent de ce que l'on peut percevoir par la télé. Quand aux notions scientifiques, on a reçu des explications d'une manière différente de celle qui nous est donnée en cours. Cela a bien complété ma Ire S".

"ON VA SE REVOIR". Avant de partir, elle parlait d'aventure et de dépaysement ; elle a été servie. Les souvenirs s'entrechoquent : "Au début on s'attendait à de la neige et on a été un peu déçus de se retrouver dans la

tundra. On vivait dans des baraquements coupés du monde sauf lorsqu'on se rendait à la base tous les 8 jours. Il fallait donc vraiment faire preuve d'autonomie. C'était l'été donc il ne faisait pas trop froid, entre 4 et 7 et en plus on a eu un bel

été. Mais le jour permanent est un peu dur, même si on s'adapte petit à petit au rythme de vie. Il y avait le danger des ours, mais on n'en n'a pas vu, et du terrain, très fissuré à cause du dégel." Bilan ? "Au niveau humain, ça m'a changée. J'ai gardé contact avec Alice et Daphné, les deux autres jeunes filles invitées. Un

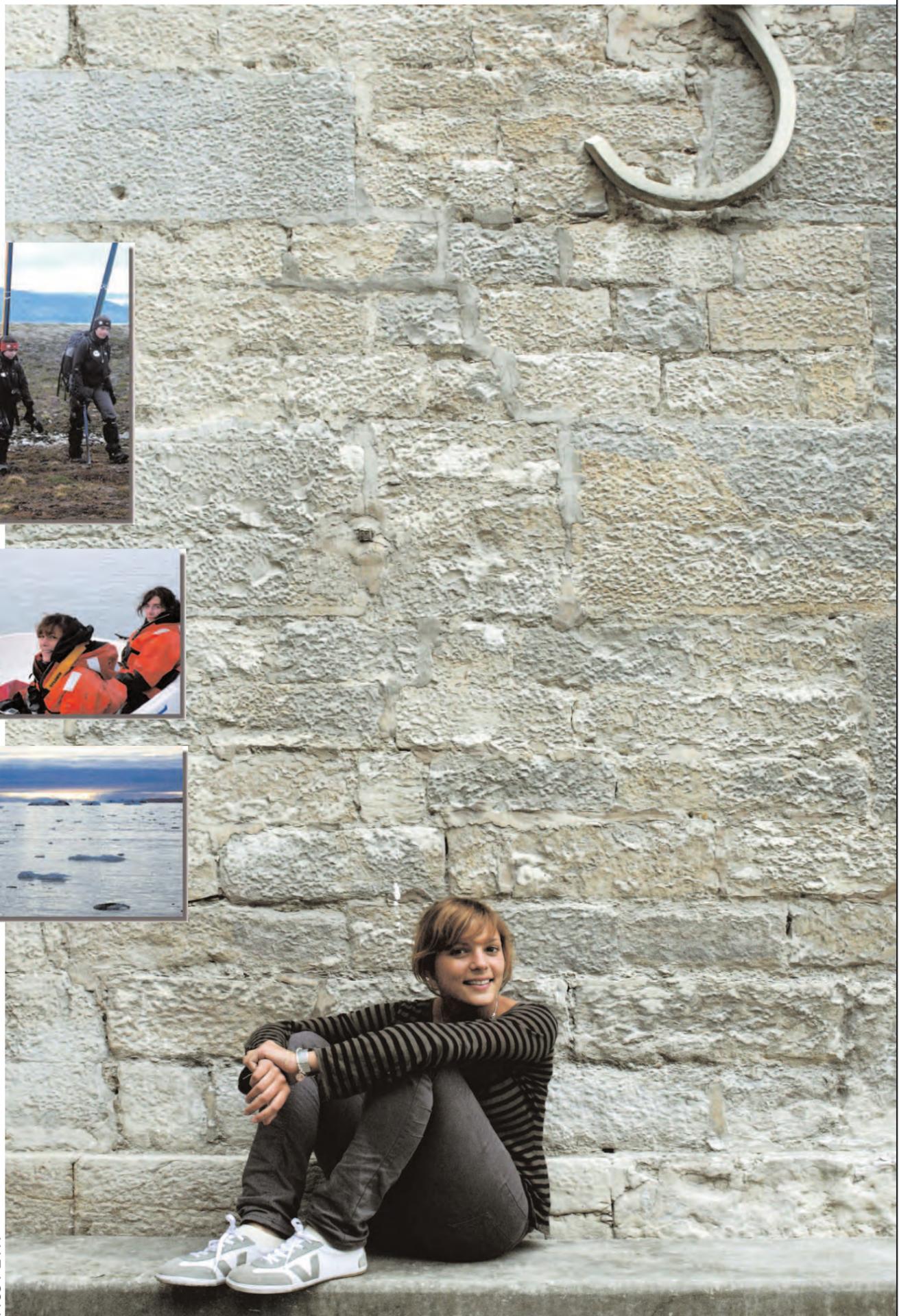
tel environnement crée des liens forts. On va se revoir. Et on repartera. En tous cas, moi je suis super motivée pour y retourner". Même si elle l'avoue, cela ne lui a pas fait naître de vocation pour la recherche en milieu polaire.

S.P.

<http://blog.hydro-sensor-flow.com>

"On a vécu coupé du monde, dans un environnement peu favorable"

"J'adore voyager. J'ai postulé à cette mission par curiosité et elle a constitué une expérience inoubliable".



Yves PETIT

Don du sang, don sans contrainte

Cet acte simple, généreux, volontaire et solidaire permet de soigner chaque année 500 000 malades.

Jusqu'en 2003, le besoin en sang a été constant, mais depuis, il augmente de 10 % par an. Principale cause, l'allongement de l'espérance de vie. Face à ce besoin, une seule solution, l'appel au don. Car il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Or, si 80 % des Françaises se disent prêts à être prélevés, seuls 4 % franchissent le cap.

Et comme les contre-indications au don augmentent elles aussi, cela réduit d'autant le nombre de donneurs potentiels. Par exemple, il faut attendre 4 mois après un piercing ou un tatouage.

Pour ces raisons l'Etablissement français du sang, unique préleveur autorisé, organise régulièrement des campagnes d'information à l'image de celle qui s'adresse aux étudiants au mois de novembre. Les jeunes sont les plus volontaires à accomplir le geste : les moins de 30 ans représentent un tiers des donneurs.

"Le souhait est aussi d'en faire une habitude dans l'esprit des gens, de l'intégrer à la vie quotidienne des Franch-Comtois car cela ne prend pas beaucoup de temps" souligne Laurie Pourchet, chargée de promotion du don à l'EFS Bourgogne - Franche-Comté. *"Beaucoup de personnes viennent donner une fois, sans renouveler leur geste. Notre objectif est de les inciter à donner au moins deux fois*

par an". Même si la Franche-Comté parvient à répondre au besoin de 500 prélèvements par jour, les offreurs ne sont jamais trop nombreux, le sang pouvant être véhiculé vers des régions en demande. Si ce n'est pas toujours évident, sachant qu'il n'y a que deux sites fixes dans la région, il faut savoir que les prélèvements mobiles sont très nombreux : environ 1500 dans l'année pour les régions Bourgogne - Franche-Comté. Et pour ceux qui n'ont jamais fait la démarche, le temps consacré n'a rien de bien contraignant : une grosse demi-heure entre l'inscription et la pause de 10 mn qui suit le prélèvement.

Informations complémentaires : www.dondusang.net (le site recense les collectes mobiles par département).

Sites fixes en Franche-Comté :
1 boulevard Fleming à Besançon (03.81.61.56.15), 13 rue Saint-Antoine à Belfort (03.84.58.49.90).



BON SANG
NE SAURAIT
MENTIR...



Le déroulement d'un don

1-Inscription administrative pour constituer le dossier du donneur. Pour un premier don, la carte d'identité est nécessaire.
2-Entretien médical confidentiel

3-Après accord du médecin, prélèvement (environ 10 mn pour prélever 450 ml de sang)
4-Collation et repos de 10 mn en présence des infirmières.

STAGES INTERNATIONAUX

Le service mobilité internationale de la Région Franche-Comté propose les offres de stages professionnels suivants aux moins de 30 ans demandeurs d'emploi résidant en Franche-Comté. Ces stages sont rémunérés :

● STAGES AU QUÉBEC

De nombreuses offres de stages sont à pourvoir prochainement au Québec. Quelques exemples :

- Assistant communication
- Educateur spécialisé
- Chimiste
- Intégrateur Web
- Journaliste

- **Chargé de projets artistiques**
Ces stages débutent en janvier ou en février 2008 et ont une durée de 3 à 6 mois. Il s'agit de stages professionnalisant pilotés par le Conseil régional de Franche-Comté. Les stagiaires perçoivent une bourse de stage durant toute la durée du séjour. Date limite de candidature : 15 novembre 2007
Pour consulter toutes les offres de stage au Québec : www.jeunes-fc.com ou www.ofqj.org ou :
Renseignements : service mobilité internationale du CRIJ au 03 81 21 16 06 ou par Email : crijinternational@gmail.com
volontariat

VOLONTARIAT

● L'ASSOCIATION PARI ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ recherche, dans le cadre du service civil volontaire*, 3 jeunes correspondants au profil suivant :

- 25 ans maximum
- niveau bac + 2 minimum
- sans emploi, non indemnisé(e) par les Assedic
- capable de travailler en équipe
- bon niveau scolaire, compétences dans l'animation, qualités relationnelles et de communication, compétences informatiques et administratives (pour la mission 3)
- motivé(e) pour s'engager pour 12 mois, 26 h par semaine indemnisées 629 €/mois. Chaque jeune aura une mission précise :



- **mission 1** : animation de séances d'aide à la scolarité en direction d'enfants du CP à la terminale ; mise en place d'ateliers lecture/écriture et jeux mathématiques en direction des 6-10 ans ; conception et animation de stages intensifs de mathématiques pour collégiens et lycéens ; évaluation d'un groupe d'enfants ; favoriser les liens parents/enfants/professeurs

- **mission 2** : animation de séances d'aide à la scolarité en direction d'enfants du CP à la terminale ; conception et animation d'activités éducatives et périscolaires sous forme d'atelier à visée culturelle et découverte ; favoriser et développer les liens entre les familles et les différents partenaires socio-culturo-éducatifs

- **mission 3** : conception et animation d'activités multimédia en direction d'enfants du CP à la terminale, de parents, de structures, de bénévoles ; conception et animation de stages intensifs de français notamment ; animation de séances d'aide à la scolarité pour des enfants du CP à la terminale ; amélioration de la communication de l'association ; seconder la direction dans la recherche de moyens permettant de pérenniser les actions
Envoyer candidature à l'Association Pari, 1 rue d'Artois, BP 2096, 25051 Besançon cedex

* Le service civil volontaire permet à chaque jeune - fille et garçon - de 16 à 25 ans de s'engager pour une période déterminée (6, 9 ou 12 mois), dans une mission en faveur de la collectivité, de l'intérêt général. Il ne s'agit pas d'une nouvelle forme de volontariat, mais d'un socle commun aux différentes formes de volontariats existants. Le SCV est une opportunité pour un jeune de développer son sens civique et aussi

de renforcer son insertion professionnelle. La force du service civil volontaire tel qu'il a été conçu réside dans sa souplesse, dans la mesure où il peut être accompli sous différentes formes et dans différentes structures d'accueil, afin de tenir compte de la diversité des besoins et des attentes de la jeunesse.

EMPLOI

● LA GENDARMERIE RECRUTE :

- **administration spécialité gestion logistique et financière.**

Diplômes : bac pro compta, bac techno sciences et technologies tertiaires (option compta gestion), bac techno sciences et technologies de la gestion (spécialité comptabilité et finance d'entreprise), Deust finance administration comptabilité, Deust compta et gestion, BTS compta et gestion des organisations, BTS assistant de gestion PME-PMI, DUT gestion des entreprises et administrations (option finance et compta), DUT gestion des entreprises et des administrations option petites et moyennes organisations, diplôme préparatoire aux études comptables et financières, tout titre de fin de 1er cycle dans la finance et la compta.

- **administration spécialité administration et gestion du personnel.**

Diplômes : BP bureautique, bac pro secrétariat, bac techno sciences et technologies tertiaires (option action communication administratives), bac techno sciences et technologie de la gestion (spécialité comm et GRH), Deust technicien de la gestion des RH dans les entreprises, BTS assistant de direction, BTS assistant secrétaire trilingue, DUT gestion des entreprises et administrations (option RH), DUT gestion administrative et commerciale, DU secrétariat juridique, tous titres de fin de 1er cycle dans le domaine de la gestion du personnel et des RH.

- **emplois de soutien/ armurerie et pyrotechnie.**

Diplômes : CAP armurerie ou brevet métiers d'art armurerie, CAP ou BEP tourneur fraiseur, BEP microtechniques, BEP productique mécanique, certificat de qualification de l'école de Liège, bac pro productique mécanique, bac STI génie mécanique option A et F, bac pro outillage de mise en forme des matériaux (option A).

- **emplois de soutien / auto-engins**

blindés.

Diplômes : CAP mécanicien en maintenance véhicules (option A-B ou D), BEP maintenance véhicules automobiles, CAP équipements électromécaniques et électroniques de l'automobile, bac pro de maintenance automobile (option 1-2 ou 4), bac STI génie mécanique (option B), BTS maintenance et après-vente automobile. Pour ces offres, il faut être de nationalité française, âgé de 18 à 29 ans, mesurer au moins 1,50 m pour les femmes, 1,54 pour les hommes. Date limite de candidature : 9 novembre.
Renseignements : CIR, 17 avenue Cusenier, 25000 Besançon (0820.220.221).

APPRENTISSAGE

● ARTISANS RECRUTENT APPRENTIS :

- **CAP pâtissier** à Besançon, Franois, Bavans, Poligny, Pontarlier, Saint-Claude, Clairvaux les Lacs, Lons-le-Saunier
- **CAP ou BEP cuisinier** à Pontarlier, Malbuisson, Morteau, Charquemont, Bonnetage, Loray, Bellefontaine, Dole, Belfort
- **CAP mécanique auto** à Vercel, la Rivière Drugeon, Damprichard, le Russey, Besançon et Novillars, Crancot, Bois d'Amont et MC à Montbenoit
- **BP esthétique** à Besançon, Belfort, Pont-de-Roide et Valdahon
- **CAP serrurier-métallier**, Fontaine, Audincourt, Chemaudin, Séchin, Roche-lez-Beaupré et Besançon
- **CAP ou BEP chauffagiste** à Arçon, Oye-et-Pallet, les Combes, Pierrefontaine-les-Varans, Besançon, Seloncourt, Monnières, Roppe
- **CAP ou BEP menuisier fabricant** à Hérimoncourt, Colombier-Fontaine, Villers-Farlay, Saint-Cyr-Montmalin, Gy, Froideconche, Grandvillars, Belfort, Auxelles-Bas
Pour postuler à ces offres, consulter le site www.artisan-comtois.com ou contacter le service apprentissage de la chambre de métiers et de l'artisanat au 03.81.21.35.11.

Offres d'emplois, de jobs, de stages actualisées quotidiennement sur WWW.JEUNES-FC.COM

Stages pour étudiants francs-comtois

Pour toutes ces offres de stages, adresser votre candidature au CRIJ, service régional des stages, Stéphanie Denis - 27 rue de la République, 25000 Besançon - avec CV et lettre de motivation (en précisant la référence de l'offre).

RÉFÉRENCE: 2-19/09/07-1-2

Activité: **EQUIPEMENT AUTOMOBILE**

Objet : Créer ou modifier les procédures dans les domaines qualité, HSE, gestion de projets, logistique et commerce

Lieu : VALENTIGNEY - Doubs

Domaine : production / fabrication / chantiers / services connexes de la production. Sous-domaine : métallurgie / mécanique / thermique / plasturgie

Diplôme préparé : bac + 3 mini génie mécanique

Durée : 3 mois mini.

Déplacements prévus.

Indemnités et gratification possibles.

RÉFÉRENCE: 8-27/03/07-1-7

Activité: **MOTORISATION**

Objet : Raccourcir le délai de réponse pour les commandes clients. Analyse matricielle des données existantes.

Vérifier les paramètres de performance/article, de délais/art. et de stocks/art. Plans d'actions.

Lieu : GRAY - Haute-Saône

Domaine : production / fabrication / chantiers / services connexes de la production.

Sous-domaine : logistique / transport

Diplôme préparé : Bac +2/3 logistique

Durée : selon formation.

Gratification possible.

RÉFÉRENCE: 2-03/05/07-2-6

Activité: **SOUS-TRAITANT AUTOMOBILE**

Objet : Mise à jour de documents et de prescriptions réglementaires environnement en vue de la préparation audit environnement ISO 1401

Lieu : VALENTIGNEY - Doubs

Domaine : études / recherche / projet.

Sous-domaine : environnement

Diplôme préparé : Bac +2 HSE

Durée : 3 mois minimum.

Gratification possible

RÉFÉRENCE: 2-10/04/07-3-1

Activité: **CENTRE DE FORMATION**

Objet : Développement et sensibilisation d'une filière "commerce" auprès des entreprises liées à la distribution de produits alimentaires (TPE-PME-grandes surfaces). 2 stagiaires possibles. Hébergement possible.

Lieu : MORRE - Doubs

Domaine : marketing / commercial / vente. Sous-domaine: marketing / communication d'entreprise

Diplôme préparé : Bac +2 mini, commerce

Durée : 3 mois dès que possible.

Déplacements prévus.

Gratification possible.

RÉFÉRENCE: 12-20/02/07-3-2

Activité: **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Objet : Etude du marché chinois pour la création d'une entreprise offshore en import-export : classification de produits, gestion de la logistique à l'international. Parler anglais, le chinois est un plus.

Lieu : BESANCON - Doubs

Domaine : marketing / commercial / vente. Sous-domaine: commerce international

Diplôme préparé : Aff. internationales /commerce

Durée : 3/4 mois minimum.

Gratification possible.

RÉFÉRENCE: 11-20/02/07-4-1

Activité: **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Objet : Mise à jour du site Internet, intégration de formulaire avec paypal, migration du site vers une plateforme UNIX, interface avec la base de données dreamweaver, flash. Connaître PHP, MySQL. 2 stages.

Lieu : BESANCON - Doubs

Domaine : informatique. Sous-domaine : informatique de gestion

Diplôme préparé : Informatique

Durée : 2-3 mois minimum

Gratification possible.

RÉFÉRENCE: 1-01/10/07-5-7

Activité: **AGENCE DE PLACEMENT/ACCOMPAGNEMENT**

Objet : Assurer le suivi des dossiers d'accompagnement à la recherche d'emploi - Recherche sur les dispositifs d'aide au financement -Développement d'un suivi informatique des dossiers

Lieu : Etupes - Doubs

Domaine : administration / gestion / organisation / comptabilité / finances / personnel. Sous-domaine : ressources humaines / gestion du personnel

Diplôme préparé : RH

Durée : selon formation.

RÉFÉRENCE: 3-27/07/07-7-1

Activité: **ASSOCIATION**

Objet : Elaboration de plaquettes - Recherche de slogans - Soutien à la mise en place du plan de communication - Infographie

Lieu : BESANCON - Doubs

Domaine : communication et création / fonctions médicales, sociales, culturelles.

Sous-domaine : communication / relations publiques / publicité

Diplôme préparé : DUT Pub marketing

Durée : selon formation

Gratification possible.

Brèves

CINÉMA

Un mois de 7e art en Franche-Comté :

- **Lumières d'Afrique** du 10 au 18 novembre à Besançon avec des hommages à Joseph Kizerbo, Henri Duparc et Semolene Ousmane. Infos, www.lumieresdafrique.com

- **festival du film de Morteau** du 24 octobre au 3 novembre sur le nouveau cinéma germanique. Infos, 03.81.67.04.25.

- **22e festival international**

Entrevues de Belfort avec des premiers et seconds longs métrages et des rétrospectives. Infos, www.festival-entrevues.com

► Pour ces 3 festivals, des entrées sont disponibles dans le livret de la carte Avantages jeunes.

FESTIVAL 1^{re} SCÈNE

- ce **nouveau festival rock** associe des jeunes groupes à des groupes expérimentés à la salle des Congrès de Gray. En deux dates : le 16 novembre, prestation des combos en devenir : Zeska, Nadamas, Waiting for Steve, Snowflakes. Le 17, les têtes d'affiche : B-Side, Valium, Blizzar B et Flying Donuts. Les détenteurs d'une carte Avantages jeunes ont droit à un tarif réduit. Points de vente au Bij de Gray (58 Grande rue), au garage Lemercier (ZA Gray sud) et à La Pause pizza (Grande rue). Infos, 03.84.65.44.00.

LA BOUTIQUE DU CONTE

- la **compagnie de Rafik Harbaoui** donne "le Conte des mendiants" le 16 novembre à St-Dizier et deux spectacles le 10 novembre : "le Grain de blé" à Besançon, salle Battant (20 h 30) dans le cadre du festival Lumières d'Afrique et des contes tous publics à la bibliothèque de Messia-sur-Sorme (Jura). Infos, www.boutiqueduconte.com, 03.81.51.58.48.

BD

- **Louis-Bertrand Devaud**, jeune dessinateur bisontin vient de publier "Michel le singe", BD de belle facture dans la collection Discover. Elle est disponible dans toutes les librairies spécialisées. A noter également que le magasin BD Fugue à Besançon organise régulièrement des dédicaces. La prochaine : Batist et Fred Blier le 3 novembre. Infos complètes sur <http://www.bdfugue-besancon.com/>

PHILIPPE JAKKO

- ce **compositeur** et arrangeur bisontin est en concert le 26 octobre au 8e Avenue (Besançon).

SÉLECTION TOPO

- **10 rendez-vous en novembre :**

• **ETHS + Watcha** (metal) le 9 au Moulin de Brainans (03.84.37.50.40).

• **Andrew Bird** (pop) le 16 à la Poudrière de Belfort (03.84.58.11.77, www.prmabelfort.com)

• Soirée D'jazz au bistro le 17 à St-Claude (la Fraternelle) avec le **Trio Saiki/Dumont/Guglielmi** et le quartet d'Eric Longworth **A Ciel Ouvert**. Infos, 03.84.45.42.26.

• "Mon alter Hugo". En mélangeant impros, discours politiques, chansons, **Gérard Berliner** se met dans la peau de Victor Hugo. Le 20 à Sochaux (Mals, 03.81.94.16.62).

• **"Richard III"**. Shakespeare adapté par Peter Verhelst du 21 au 23 au théâtre Granit de Belfort (03.84.58.67.67).

• **Arno** (rock) le 23 à Sochaux (Mals).

• **David Krakauer & the Klezmer Orchestra** le 19 à Besançon (Nouveau théâtre), le 23 à la Poudrière de Belfort

• **Unitone** (reggae) le 24 au Moulin de Pontcey (03.84.75.80.29, www.moulindeponcey.com)

• **Charles Aznavour** (chanson), le 28 à Nancy (Zénith), le 29 à Amnéville et le 4/12 à Dijon (Zénith). Infos, www.label-ln.com

• **"Amid the clouds"** d'Amir Reza Koohestani (théâtre) du 27 au 29 au Nouveau théâtre de Besançon (03.81.88.55.11).

Bousculer vos oreilles

Rendez-vous de la découverte et de l'inattendu entièrement dédié à la création musicale contemporaine, le festival **Musiques Libres** repart pour une 7e édition, du 1er au 4 novembre à Besançon.



Quinzze spectacles mêlant danse, vidéo, poésie sonore, installation plastique ou théâtre sont programmés.

"C'est l'expression même de la musique de création, qui passe par tout un tas de vecteurs" souligne Philippe Romanoni, directeur artistique. Ecouter des bols chantants en cristal, un gant larsen, des pièces musicales pour papier et l'étonnante sonorité du sheng, (ancestral orgue à bouche chinois) sont autant de propositions offertes pendant 4 jours par l'association Aspro Impro, également organisatrice chaque début d'été de Jazz en Franche-Comté.

MILITANT DE LA CULTURE. Françoise Kubler, "immense vocaliste", Pascal Contet, Carlos Zingaro ou encore Phil Minton et Daunik Lazro (soirée enregistrée par France Musique) sont à

l'affiche cette année. "On a que des temps forts. Bien que nous n'ayons pas beaucoup d'argent, on arrive à faire venir des grosses pointures, des musiciens qui font de vrais choix artistiques" se réjouit le programmateur, faisant remarquer au passage que "le fes-

"Osez venir, osez poser des questions"

tival est souvent ignoré ici, plus connu et reconnu à l'extérieur de la Franche-Comté". Conscient que ce type de musique n'est pas le plus diffusé ni le plus subventionné, il semble très attaché à son rôle d'initiateur. "Le public a peu l'occasion d'être formé. C'est important de préserver des espaces où dans le silence, il va pouvoir percevoir les nuances de la musique" explique cet autoproclamé militant de la culture et de la musique. Pour mieux faire passer le message, le festival propose

"Des musiciens qui font de vrais choix artistiques"

chaque jour deux concerts gratuits à 11 h 30 et 18 h au petit ou grand Kursaal. "Osez venir, on vous explique, vous pouvez nous poser des questions" rassure Philippe Romanoni. "Notre festival est utile et indispensable. Il y a peu d'endroits où ces musiques peuvent s'exprimer. En culture aussi la recherche est primordiale" conclut-il. Musiques Libres affiche une triple ambition : attiser la curiosité, provoquer des découvertes et former les publics.

Aline Bilinski

Musiques libres du 1er au 4 novembre 2007 au Kursaal de Besançon. 03 81 83 39 09 www.aspro-impro.fr
Avec la carte Avantages jeunes : tarif réduit + une entrée gratuite à utiliser au choix pour un concert de Musiques libres ou pour Jazz en Franche-Comté.

Petites fugues avec des écrivains

C'est un festival organisé par le centre régional du livre, axé sur la rencontre. Rencontres entre auteurs et lecteurs, permettant au public de mieux connaître la personnalité, le travail, les joies et les doutes, le style et les sources d'inspiration de 24 écrivains contemporains. Entre le 12 et le 26 novembre, 140 rendez-vous sont programmés dans des lieux publics (bibliothèques, librairies, galeries d'art, théâtres, musées,

etc) et dans des établissements scolaires de la région. Autour du thème général "Perdre son temps, perdre le fil...", le festival invite notamment Philippe Claudel, Cookie Allez, Ludovic Janvier, Marie-Hélène Lafon, Diane Meur, Tanguy Viel... Durant les week-ends des 17-18 et 24-25, deux temps forts sont organisés avec le musée du Temps de Besançon : ils réuniront l'ensemble des écrivains et donneront notamment lieu à des lectures par les

comédiens Fanny Cottençon et Maurice Bénichou. Même type d'événement le 24 novembre à la médiathèque de Lons-le-Saunier, qui réunit 6 écrivains et une lecture musicale par la compagnie l'Atelier de l'exil.

Renseignements, Centre régional du Livre de Franche-Comté, 2 avenue Gaulard, 25000 Besançon (03.81.82.04.40)
Programme complet sur <http://crlfranchecomte.free.fr>



Hollywood commence à s'emparer du retour d'Irak comme il avait pu le faire du retour du Vietnam. En même temps que De Palma, Redford ou Kathryn Bigelow, entre autres, le Canadien Paul Haggis s'est ému de ce thème en tombant sur un récit de Mark Boal racontant la première permission d'un jeune GI. Au gré de ses recherches, le réalisateur a fini par mêler deux histoires vécues dans un scénario fictionnel sur le mode de l'enquête : le jeune soldat, disparu, est recherché par ses parents et un officier de police qui découvrent bientôt des choses qui dérangent. Paul Haggis a pu s'apercevoir que le sujet est lui-même remuant : "en 2003, nul ne souhaitait évoquer ce genre d'histoire. Il aurait été très difficile de tourner le film sans l'appui de Clint Eastwood". Un mentor de bon augure pour Paul Haggis, qui n'en est qu'à son 2e film, mais qui a déjà fait ses preuves comme scénariste, collaborant justement avec Clint Eastwood sur "Million dollar baby"

et "Lettres d'Iwo Jima". Ses déclarations d'intention laissent d'ailleurs percer une proximité certaine avec Eastwood : "Sail envoya David dans la Vallée d'Elah avec seulement cinq pierres pour affronter Goliath. Je pose la question : qui oserait cela aujourd'hui ? Qui demanderait à un enfant de se battre contre un géant ? Envoyer des jeunes hommes et des jeunes femmes faire la guerre engage notre responsabilité collective... Partisans ou adversaires de cette guerre, nous avons tous besoin de savoir ce qu'il advient des hommes et des femmes qui y participent. J'ai voulu raconter ici l'histoire de gens honorables contraints de prendre de terribles décisions".

"Dans la vallée d'Elah" (Etats-Unis, 2 h) de Paul Haggis avec Tommy Lee Jones, Charlize Theron, Susan Sarandon, James Franco...

A partir du 7 novembre au Mégarama de Besançon - Valentin.

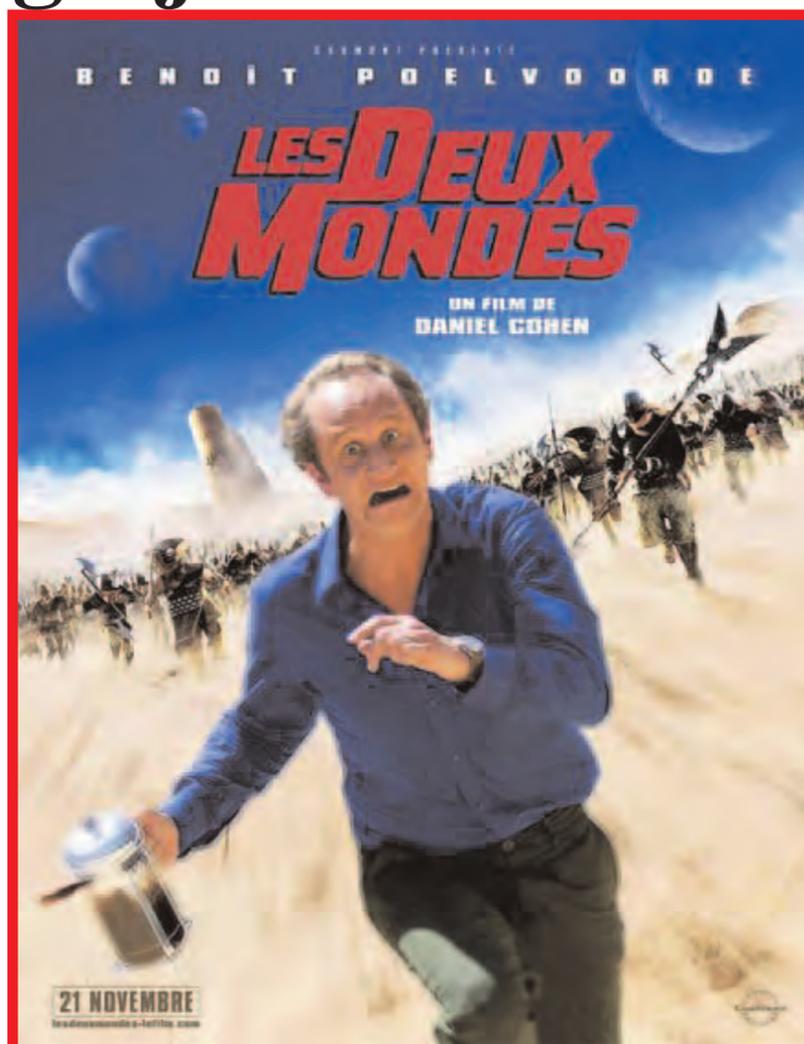
chaque mois, deux films à **4€50**
 au **Mégarama** de Besançon
 avec la carte Avantages jeunes

En novembre, entrée réduite permanente pour "Dans la vallée d'Elah" et "Les Deux mondes". Horaires sur www.jeunes-fc.com et sur www.megarama25.com
 La réduction est valable tant que les films sont à l'affiche.

Tout repose évidemment sur Benoît Poelvoorde. Acteur belge au pouvoir comique irrésistible dont on attend qu'il fasse du Poelvoorde comme on attendait que de Funès fasse de Funès, Bourvil Bourvil, Fernandel Fernandel. Une marque de fabrique mêlant gouaille, morgue, burlesque et accent belge imprimée au cinéma depuis 15 ans. En tous cas un acteur capable de transfigurer un film et dont le choix semble plutôt judicieux à la lecture de la loufoquerie mêlant comédie, aventure et fantastique qui s'annonce : dans un monde parallèle, au village de Bégamini, une tribu opprimée fait des incantations afin qu'un sauveur vienne les libérer du joug de Zotan, le tyran cannibale. Dans le monde normal, Rémy Bassano vit sans histoires jusqu'au jour où il est aspiré dans le sol...

Qu'est-ce ? "Un Indien dans la ville" ? "Le Prince du Pacifique" ? "Arthur et les Minimoys" ? Le réalisateur et scénariste, Daniel Cohen, en est à sa deuxième réalisation et révèle cependant une certaine ambition dans ce projet : "c'est une réflexion sur le potentiel caché de chacun. Je crois qu'il existe une différence entre ce qu'on pense être capable de faire de sa vie, ce qu'on en fait réellement et ce que les autres voient en nous". Elaborant ses histoires à la façon d'un dessinateur de BD, il a particulièrement soigné son deuxième monde, inventant entièrement une nouvelle langue, le bégaménien.

"Les Deux mondes" (France, 1 h 45) de Daniel Cohen avec Benoît Poelvoorde...
 A partir du 21 novembre au Mégarama de Besançon - Valentin.





Douzième film en 10 ans - et le prochain est déjà sur les rails. On aura rarement vu auteur aussi prolifique que Woody Allen, surtout si l'on considère qu'il est son propre scénariste et que le niveau de qualité demeure constant. Même dans le tout-venant de sa production, on retrouve toujours ses dialogues inimitables et ses petites phrases pince-sans-rire irrésistibles, renouvelées, même 30 ans après "Annie Hall". Alors une petite pour situer "le Rêve de Cassandre" ? "Quiconque a lu les romans russes ne peut qu'en subir l'influence. C'est impossible d'y échapper." Ou, plus convenu : "le tournage du "Rêve de Cassandre" a nécessité moins de prises qu'une seule scène de Miami vice".

Ce film n'apparaît cependant pas comme une comédie pure du New-Yorkais. Il s'inscrit plutôt dans la ligne de "Crimes et délits",

"Ombres et brouillard" ou "Match point", celle qui a prouvé que Woody Allen peut aussi orienter son inspiration scénaristique du côté de Hitchcock. Ici, il s'agit de deux frères qui s'embarquent à la fois dans un coup de coeur, l'achat d'un bateau, et dans un engrenage. Ambiance film policier, donc. Mais chez Woody Allen, si le genre change, le propos demeure et la tragédie est unie à la comédie comme les deux faces d'une même pièce : où il est écrit que la vie humaine est tissée de relations où chacun s'empêtre dans ses propres fils, interrogations, hésitations et contradictions.

"Le Rêve de Cassandre"

(Etats-Unis, 1 h 48)

de Woody Allen avec Collin Farrell, Ewan McGregor, Hawley Atwell...

A partir du 31 octobre en VO au cinéma Plaza Victor Hugo de Besançon.

chaque mois, deux films à **4 €50**

au **Plazza Victor Hugo** de Besançon avec la carte Avantages jeunes

En novembre, entrée réduite permanente pour "Le Rêve de Cassandre" et "La France". Horaires sur www.jeunes-fc.com La réduction est valable tant que les films sont à l'affiche.

Au vu des premières réactions, ce film est loin de laisser indifférent. Etrange, décalé, déstabilisant sont quelques-uns des qualificatifs qui reviennent. Ce troisième film de Serge Bozon prend des risques dès le sujet puisqu'il s'agit d'une femme qui se fait passer pour un soldat afin de retrouver son mari engagé sur le front de la première guerre mondiale. A son crédit, le film a été sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs du festival de Cannes et surtout a reçu le prix Jean Vigo 2007. Depuis 1951, ce prix est attribué à "un réalisateur français distingué pour son indépendance d'esprit et son originalité de style", avec une attention particulière à la portée sociale et humaine de la réalisation. Son palmarès récent incluant "Ce vieux rêve qui bouge" d'Alain Guiraudie, "La Vie ne me fait pas peur" de Noémie Lvovsky, "la Vie de Jésus" de Bruno Dumont ou plus anciennement "Maine-océan" de Jacques Rozier, prouve qu'il s'agit d'un prix sans concession. Délivré à des réalisateurs qui ont leur mot à dire. Celui de "la

France" n'hésite pas à faire chanter à des soldats de 1914 une musique proche de la pop des sixties et, pour justifier cette rupture de ton, à se référer à un film russe de Boris Barnet ("Un brave garçon") qui mêle guerre et opéra. Il dit avoir voulu éviter les côtés reconstitution et images d'Epinal. Et il explique son titre de la façon suivante : "je l'ai choisi parce que j'aime les titres simples, mi-accrocheurs, mi-provocateurs. S'il y a un genre de film où la question de la France se pose, c'est bien le film de guerre. Par ailleurs, d'un point de vue visuel, le film se passe presque exclusivement en extérieur. Et l'extérieur, c'est le paysage de la France. J'aimais bien ce jeu entre la France, pays que l'on défend, et la France, pays que l'on traverse". Etrange, on vous dit.

"La France"
(France, 1 h 42) de Serge Bozon avec Sylvie Testud, Pascal Greggory, Guillaume Depardieu... A partir du 21 novembre au cinéma Plaza Victor Hugo de Besançon.



